

● ALGÉRIE-SÉNÉGAL

Sonelgaz et Senelec scellent
un partenariat stratégique
pour l'électrification
de l'Afrique

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● PROJET SOUTH2 CORRIDOR

L'Algérie au cœur de la future route de l'hydrogène vert vers l'Europe

(P4)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE :

« L'Etat déterminé à préserver
le pouvoir d'achat des citoyens »

Le président
de la République,
M. Abdelmadjid
Tebboune,
a réaffirmé
l'engagement de
l'Etat à préserver le
pouvoir d'achat
des citoyens,
soulignant que les
efforts déployés
actuellement
visaient à
renforcer les
revenus hors
hydrocarbures et
que les réserves
de change se
maintiendraient
à un niveau élevé
à l'horizon 2031.

(Lire en Page 3)



● INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'importance du
partenariat algéro-allemand
dans le transfert de
connaissances et de technologie

(P5)

● BANK ABC ALGÉRIE PARTICIPE AU NAPEC 2026

Mise en avant de son expertise
au Corporate Banking

(P5)

● GÉNOCIDE SIONISTE EN PALESTINE

Les oliviers comme cible pour
déraciner un peuple

(P12)

Le Premier ministre espagnol : de fortes pluies causent des «dégâts importants»



Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a déclaré samedi que de fortes pluies avaient causé des «dégâts importants» dans plusieurs régions du pays, indiquant que la nuit avait été «particulièrement difficile» à Madrigueras.

«Les pluies torrentielles et persistantes de ces dernières heures ont causé des dégâts importants dans de nombreuses zones de notre région. Cette nuit a été particulièrement difficile à Madrigueras (Albacete)», a écrit Sanchez sur le réseau social américain X.

Le Premier ministre a indiqué que le gouvernement suivait attentivement la situation, appelant à la prudence et demandant aux citoyens de suivre les consignes diffusées par les canaux officiels d'urgence.

«Toute mon affection à la famille de la femme décédée à cause des inondations, ainsi que tout notre soutien et notre solidarité aux habitants touchés», a-t-il ajouté.

Ses déclarations interviennent après l'émission d'alertes météorologiques faisant état de pluies torrentielles et d'inondations potentiellement importantes attendues dans l'est de l'Espagne au cours des prochains jours, alors qu'une masse d'air froid en altitude se déplace au-dessus d'une masse d'air chaud.

Selon des informations publiées vendredi par les médias, une personne est morte et 90 autres ont été secourues lors d'inondations soudaines dans le centre-sud et l'est du pays, alors que des voitures ont été emportées et que des habitations ont été inondées.

Mouvement lycéen : Ségolène Royal interpelle le président Macron sur les méthodes de la police

L'ancienne ministre Ségolène Royal, en campagne pour la primaire de la gauche, a accusé les forces de l'ordre de se livrer à des actes de vandalisme en marge des manifestations lycéennes qui secouent le pays.

Dans un message publié sur son compte X, l'ancienne figure du Parti socialiste a interpellé le gouvernement au sujet d'une vidéo où l'on voit un policier en civil en train de frapper à plusieurs reprises et de tenter de briser la vitre d'un fast-food.

«C'est autorisé les policiers en civil qui font les casseurs ? Ce pouvoir ne tient plus rien #macron», a-t-elle fustigé.

Pour appuyer ses accusations, Ségolène Royal a relayé une vidéo initialement diffusée par Brut. Cette séquence montre un homme, présenté par ce média comme un fonctionnaire de police en civil, en train de frapper à plusieurs reprises et de tenter de briser la vitre d'un fast-food. Selon les informations accompagnant la vidéo, plusieurs lycéens s'étaient retranchés à l'intérieur de l'établissement pour se protéger.

Ces nouveaux éléments relancent la polémique autour des méthodes de maintien de l'ordre dans le cadre du mouvement de blocus des lycées, déjà marqué par de multiples violences de part et d'autre.

Deux Pakistanais tués par des tirs indiens à la frontière

Deux Pakistanais ont été tués et un autre blessé vendredi lors de tirs des forces indiennes de sécurité des frontières près de la frontière internationale séparant les deux pays, selon Radio Pakistan.

Citant des sources sécuritaires, la radio publique d'État a indiqué que les trois habitants du district de Kasur, dans la province du Pendjab, avaient fait quelques pas au-delà d'une borne frontière lorsque des membres de la Force de sécurité des frontières indienne (BSF) ont ouvert le feu sur eux sans avertissement.

Selon ces sources, aucun des trois individus n'avait tenté de franchir la clôture frontalière et tous étaient désarmés.

Aucune confirmation ni réaction immédiate n'a été communiquée par l'une ou l'autre des parties.

Les médias indiens ont, de leur côté, qualifié l'incident de tentative d'«infiltration» qui aurait été déjouée.

L'ONU s'inquiète de la montée des tensions dans la Corne de l'Afrique

L'ONU s'est dite préoccupée vendredi par la montée des tensions entre plusieurs pays de la Corne de l'Afrique, appelant les États concernés à faire preuve de retenue et à régler leurs différends par le dialogue.

«Nous sommes préoccupés par la montée des tensions entre les pays de la Corne de l'Afrique à un moment où l'unité, le dialogue et la coopération sont plus que jamais nécessaires pour soutenir la paix et la stabilité dans la région», a déclaré le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse.

«Le secrétaire général appelle les États à faire preuve de retenue, à s'abstenir de toute action susceptible d'attiser davantage les tensions et à s'engager à régler leurs différends par le dialogue», a-t-il ajouté.

Ces déclarations interviennent après que l'Érythrée a rompu ses relations diplomatiques avec l'Éthiopie, à la suite de la décision d'Addis-Abeba de fermer son ambassade à Asmara et d'ordonner à dix diplomates érythréens de quitter le pays sous 48 heures.

L'Éthiopie a également ordonné jeudi à un diplomate égyptien de quitter le pays, poussant Le Caire à prendre une mesure similaire à l'encontre d'un conseiller de l'ambassade d'Éthiopie.

Cette rupture diplomatique intervient alors que le nord de l'Éthiopie connaît sa plus grave escalade depuis l'accord de paix de 2022, qui avait mis fin à deux années de guerre entre le gouvernement fédéral et les forces de la région septentrionale du Tigré.

Les combats ont repris en septembre entre les forces fédérales éthiopiennes et une alliance d'opposition dirigée par le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). Les hostilités se sont étendues à certaines parties du sud du Tigré ainsi qu'à la région voisine de l'Afar.

Stéphane Dujarric a également évoqué la situation humanitaire en Éthiopie, précisant que les partenaires de l'ONU œuvraient à garantir un accès sûr et durable afin d'intensifier l'aide vitale.

Dans la région de l'Afar, les partenaires de l'ONU mobilisent une aide alimentaire, nutritionnelle et sanitaire, ainsi que des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et des abris d'urgence.

Dans la région d'Amhara, les partenaires humanitaires devaient commencer vendredi à fournir une aide alimentaire à plus de 80 000 personnes déplacées internes dans le district de Rayakobo et la ville de Sokota, après l'amélioration de l'accès humanitaire, a indiqué Dujarric.



Le Canada lance un Conseil national sur l'intelligence artificielle

L'e Premier ministre canadien Mark Carney a annoncé vendredi la création d'un conseil national sur l'intelligence artificielle chargé de conseiller le gouvernement sur l'évolution rapide du paysage de l'IA au Canada.

Le Conseil national sur l'intelligence artificielle réunira des dirigeants issus du gouvernement, du secteur privé, du monde universitaire, de la recherche et du secteur technologique afin de conseiller le gouvernement fédéral dans le cadre de sa stratégie nationale «L'IA pour tous».

Le cabinet du Premier ministre a indiqué que cette stratégie vise à promouvoir une adoption responsable de l'IA tout en renforçant la souveraineté technologique du Canada, en développant les opportunités économiques et en renforçant la confiance du public dans l'intelligence artificielle.

Selon le cabinet du Premier ministre, le conseil donnera des avis sur l'accélération de l'adoption de l'IA, le développement des entreprises canadiennes spécialisées dans l'IA, l'expansion d'infrastructures nationales d'IA souveraines, ainsi que l'amélioration de la sécurité et de la supervision des technologies émergentes.

Ses membres examineront également la manière dont l'IA peut renforcer les services publics, soutenir la croissance économique et créer des opportunités pour les Canadiens, tout en répondant aux risques potentiels pour la démocratie et la société, a précisé le cabinet.

«La prospérité et la souveraineté à l'ère de l'IA appartiennent aux nations capables de construire, d'adopter et de gouverner l'IA selon leurs propres conditions. C'est la mission du Canada et elle nécessitera l'expertise et le leadership de tous les acteurs du domaine», a déclaré Carney dans un communiqué.

«Le nouveau Conseil national sur l'intelligence artificielle informera et conseillera le gouvernement sur la manière de déployer l'IA au Canada le plus efficacement possible, comment gérer les risques, saisir les opportunités et veiller à ce que l'IA soit utilisée pour améliorer la vie de tous les Canadiens», a-t-il ajouté.

UE : les réservations de logements touristiques en ligne progressent de 5,3 %

Les touristes ont passé 258,8 millions de nuitées dans des hébergements de courte durée réservés via des plateformes en ligne dans l'Union européenne entre avril et juin 2026, soit une hausse de 5,3 % par rapport au deuxième trimestre 2025, selon Eurostat, vendredi 2 octobre.

Cette progression représente 13,1 millions de nuitées supplémentaires sur un an. Par rapport au deuxième trimestre 2024, le nombre de nuitées a augmenté de 23,9 %, soit 50 millions de nuitées supplémentaires.

Ces chiffres proviennent des données mensuelles relatives aux hébergements de courte durée proposés via des plateformes en ligne.

L'office statistique de l'Union européenne présente ces données dans le cadre du suivi de l'activité touristique liée aux locations de courte durée réservées sur internet.

Au premier trimestre 2026, les Canaries, en Espagne, et Rhône-Alpes, en France, figuraient parmi les régions les plus populaires pour ce type d'hébergement, avec 8,8 millions de nuitées chacune.

L'Andalousie, en Espagne, arrivait ensuite avec 8,3 millions de nuitées.

Parmi les dix régions les plus fréquentées au premier trimestre, cinq se situaient en Espagne, trois en France et deux en Italie.

Les données publiées montrent une hausse de 23,9 % du nombre de nuitées entre les deuxièmes trimestres 2024 et 2026. Sur la seule période correspondante de 2025 à 2026, la progression atteint 5,3 %.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE :

« L'Etat déterminé à préserver le pouvoir d'achat des citoyens »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'engagement de l'Etat à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soulignant que les efforts déployés actuellement visaient à renforcer les revenus hors hydrocarbures et que les réserves de change se maintiendraient à un niveau élevé à l'horizon 2031.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a dit que "la plupart des agriculteurs ne sont pas responsables du niveau atteint par les prix, mais tous ceux qui en sont à l'origine devront assumer leurs responsabilités, car nous devons préserver le pouvoir d'achat des citoyens". Répondant à une question sur les réserves de change du pays à l'horizon 2031, le président de la République a assuré qu'elles se maintiendraient à un niveau "élevé", précisant que les efforts déployés actuellement visaient à "renforcer les revenus hors hydrocarbures". "Ce n'est pas

une question de devises, mais d'indépendance", a-t-il expliqué. Le président de la République a également indiqué que l'Algérie avait atteint un "stade très avancé" dans le domaine de la numérisation.

Il a, par ailleurs, affirmé que l'Algérie, en tant qu'Etat responsable, "ne fait preuve d'aucune imprudence sur le marché pétrolier", précisant qu'en cas de consensus, l'Algérie s'y conformera. Réaffirmant les positions de l'Algérie en matière de politique étrangère, le président de la République a assuré que "l'Algérie ne renoncera à ses relations d'amitié ni avec la Russie, ni avec les Etats-Unis d'Amérique, ni avec la Chine". Le pays a "sa fierté et sa liberté de décision", a-t-il ajouté.

Hamza B.



ALGÉRIE-SÉNÉGAL

Sonelgaz et Senelec scellent un partenariat stratégique pour l'électrification de l'Afrique

C'est un pas décisif pour la coopération énergétique africaine. Hier à Alger, le groupe public Sonelgaz et la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) ont signé un mémorandum d'entente qui dépasse le simple cadre bilatéral pour s'inscrire dans une vision panafricaine du développement. Le document a été paraphé par le directeur général par intérim de Sonelgaz, Nabil Kafi, et le directeur général de Senelec, Gaye Toby, sous la supervision du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et de son homologue sénégalais, le ministre de l'Energie et du Pétrole, El Hadji Abdourahmane Diouf, en présence de l'ambassadeur du Sénégal en Algérie et de nombreux cadres des deux secteurs.

UN NOUVEL ÉLAN À LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Pour le ministre Mourad Adjal, cette signature « intervient pour encadrer les activités de coopération et constitue une étape essentielle dans le renforcement des relations bilatérales, traduisant la volonté commune de construire des partenariats solides et fructueux entre les entreprises des deux pays ».

La rencontre s'inscrit dans la continuité des discussions entamées en août dernier. Elle a été, selon Adjal, « l'occasion de réaffirmer la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant l'Algérie et le Sénégal et l'engagement commun à donner un nouvel élan à la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, à travers l'encouragement des échanges d'expertises et d'expériences ». Au-delà des discours, c'est une véritable feuille de route qui se dessine. Le mémorandum ouvre

la voie à une coopération sur l'ensemble de la chaîne de valeur : production, transport, distribution d'électricité, maintenance des réseaux, formation des cadres, et gestion des entreprises énergétiques.

L'ALGÉRIE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE "GAS TO POWER" DU SÉNÉGAL

Le Sénégal est à un tournant de son histoire énergétique. Avec la mise en exploitation de ses importants gisements gaziers offshore (Grand Tortue Ahmeyim - GTA et Sangomar), Dakar a lancé une stratégie ambitieuse baptisée « Gas to Power », qui vise à valoriser ses ressources gazières nationales pour produire de l'électricité à moindre coût et garantir l'accès universel à l'énergie, pilier central de la « Vision Sénégal 2050 ».

C'est précisément sur ce terrain que l'expertise algérienne est la plus attendue. Forte de plus de 60 ans d'expérience dans le développement d'un système électrique couvrant un territoire immense et dans la valorisation du gaz pour la production électrique, l'Algérie dispose d'un savoir-faire unique sur le continent.

« Nous mettrons à la disposition de la partie sénégalaise l'expertise de nos entreprises nationales et de nos cadres sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, afin de relever les défis auxquels elle est confrontée dans le secteur de l'énergie et de contribuer au développement et au renforcement de son système électrique, dans un esprit de solidarité, de partenariat et d'intérêt commun », a assuré Mourad Adjal.

Concrètement, Sonelgaz pourra accompagner Senelec dans la construction de centrales à gaz, la modernisation du réseau de

transport, la réduction des pertes techniques, l'électrification rurale et la formation des ingénieurs et techniciens sénégalais dans les écoles et instituts de Sonelgaz.

LA COOPÉRATION SUD-SUD COMME MODÈLE D'INTÉGRATION AFRICAINE

Du côté sénégalais, l'enthousiasme est tout aussi palpable. Le ministre El Hadji Abdourahmane Diouf a affirmé que la signature de ce mémorandum « constitue une étape importante dans le renforcement de la coopération Sud-Sud et de la solidarité africaine », saluant l'expertise algérienne dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité.

Cette rencontre incarne parfaitement la volonté de l'Algérie de promouvoir une intégration africaine fondée non pas sur l'aide, mais sur la solidarité et les intérêts mutuels. Dans un continent où plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité, le modèle de coopération entre deux entreprises publiques africaines, maîtrisant leur technologie et partageant leurs expériences, est plus que jamais d'actualité.

Loin de la logique des grands groupes internationaux qui viennent exploiter les ressources, Sonelgaz et Senelec proposent un partenariat d'égal à égal, où le transfert de compétences et le développement local priment.

D'ailleurs, les deux parties ne comptent pas s'arrêter là. Le ministre sénégalais a annoncé la conclusion, en décembre prochain à Dakar, d'un accord de coopération intergouvernemental dans le domaine de l'énergie, qui viendra chapeauter et élargir cet accord entre les deux entreprises.

De l'Algérie qui a réussi le défi de l'électrification quasi-totale

de son territoire au Sénégal qui ambitionne la souveraineté énergétique, c'est toute l'Afrique qui trace sa propre voie vers le développement énergétique.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le ministère du Commerce plafonne le prix de la pomme de terre à 90 DA

Sur instruction du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le prix de la pomme de terre est désormais plafonné à 90 DA le kilogramme au détail.

Une décision ferme, prise à l'issue du conseil ministériel conjoint tenu le jeudi 1er octobre 2026, qui a réuni les représentants des différentes filières agricoles professionnelles, les exploitants des petites, moyennes et grandes exploitations agricoles, ainsi que les représentants des opérateurs propriétaires de chambres froides. Selon le communiqué du ministère, l'accord fixe les prix comme suit : Prix à la production : entre 60 et 70 dinars algériens. Prix de détail au consommateur : entre 80 et 90 dinars algériens. La marge bénéficiaire du mandataire et du détaillant est ainsi strictement limitée à 10 DA par kilogramme. Le ministère exhorte l'ensemble de ses services de contrôle, au niveau national, à veiller au strict respect des prix fixés à toutes les étapes de la commercialisation, de la ferme à l'étal. Les directions de wilaya sont tenues de transmettre à l'administration centrale des rapports quotidiens sur l'exécution de l'instruction. Et les sorties sur le terrain ont commencé immédiatement.

Partout en Algérie, la machine du contrôle s'est mise en marche. Les images qui nous parviennent des wilayas témoignent d'une mobilisation générale. À Annaba, des sorties de terrain intensives ont été menées dans les marchés de gros des fruits et légumes et dans les commerces de détail des différentes communes, pour suivre les prix, contrôler l'abondance des marchandises et garantir la protection du pouvoir d'achat du citoyen.

À Mila, les cadres de la direction du Commerce, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, ont effectué une descente au marché de gros régional de Oued Athmania "Magros", réputé pour être un des plus importants du pays. L'objectif : contrôler la transparence des transactions commerciales et le respect des instructions relatives à la régulation des prix des produits de large consommation, en particulier le prix de référence de la pomme de terre.

Même mobilisation à Boumerdès, où les agents de la répression des fraudes, en coordination avec les services de sécurité, multiplient les interventions au niveau des espaces commerciaux et des marchés pour suivre les niveaux de prix des produits de large consommation et déceler toute anomalie dans l'approvisionnement et la distribution. Les équipes inspectent les marchés de gros et de détail à travers tout le territoire de la wilaya, en se concentrant sur le prix de référence de la pomme de terre.

Pour Essaâdi Rafoufi, coordinateur de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) à Sétif, cette mesure était devenue urgente. « Suite à la hausse exorbitante des prix de la pomme de terre, l'Etat a décidé d'intervenir en vue de trouver des solutions visant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Et pour ménager consommateur et commerçant, il a été décidé de plafonner le prix de ce produit à 90 DA/kg », explique-t-il.

Selon lui, les professionnels s'engagent à limiter leur marge à 10 DA. Il pointe du doigt le maillon faible de la chaîne : « Cette cherté est due au maillon liant le producteur au mandataire, où interviennent plusieurs intermédiaires spéculateurs ». Rafoufi estime que cette flambée est conjoncturelle, imputable aux conditions climatiques particulières et aux incendies de l'été dernier qui ont impacté la production agricole. Il prévoit un effet d'entraînement positif sur l'ensemble du marché. « Le coût de la pomme de terre constitue le prix de référence qui détermine la mercuriale. C'est pour cette raison que l'on s'attend, après ce plafonnement, à une baisse des prix des autres légumes. Cette disposition est une solution qui répond à une conjoncture exceptionnelle et les choses rentreront dans l'ordre dès l'entame de la récolte », assure-t-il.

Il annonce également l'arrivée prochaine sur le marché de quantités importantes de bananes à des prix abordables, ce qui devrait entraîner une baisse générale des prix des fruits.

R.N.

PROJET SOUTH2 CORRIDOR

L'Algérie au cœur de la future route de l'hydrogène vert vers l'Europe

L'Europe à la conquête des énergies propres pour alimenter son marché, ainsi de diversifier ses ressources puisque la guerre en Ukraine a révélé la fragilité extrême de son approvisionnement. En effet, depuis 2022, Bruxelles ne jure que par un mot: diversification. C'est dans ce contexte stratégique que s'inscrit le projet South2 Corridor, dont la 2e réunion ministérielle s'est tenue jeudi à Alger.

Réunissant les ministres de l'Energie de l'Algérie, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Tunisie, la rencontre a été sanctionnée par la signature d'une Déclaration commune d'intentions politiques. Les cinq partenaires y réaffirment leur engagement à renforcer la coopération régionale et euro-méditerranéenne dans le domaine de l'hydrogène vert.

Le South2 Corridor n'est pas un simple projet énergétique. C'est un levier d'intégration régionale et de compétitivité industrielle. L'objectif est colossal : acheminer 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an depuis l'Algérie vers l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, via la Tunisie, sur un tracé de 3.300 km. Ce volume représenterait 10% de la demande européenne attendue pour ce combustible propre à l'horizon 2040. Pour l'Europe, l'enjeu est vital : sécuriser et diversifier ses approvisionnements avec une énergie propre, durable et compétitive, indispensable à la décarbonation de son industrie lourde. Pour l'Algérie, c'est une opportunité historique. Déjà fournisseur de gaz fiable et historique de l'Europe, le pays possède tous les atouts pour devenir un leader de l'hydrogène vert : un gisement solaire et éolien parmi les plus importants au monde, de vastes étendues désertiques, une expertise reconnue dans le transport d'énergie et un réseau de gazoducs existant qui peut être reconverti. Ce projet permet à l'Algérie de conquérir un marché de proximité à très grande valeur ajoutée. Il ne s'agit plus seulement d'exporter une matière première brute, mais de s'inscrire dans une filière d'avenir avec un transfert de technologie, une industrialisation locale et la création d'emplois qualifiés. C'est tout le sens de l'Alliance Algérie-Europe pour l'hydrogène (ALTEH2A) dont les progrès ont été présentés lors de la réunion. Les ministres ont d'ailleurs insisté sur la nécessité d'associer tous les acteurs : gestionnaires de réseaux de transport, régulateurs, institutions financières, producteurs et acheteurs. Avec le South2 Corridor, l'Algérie ne se contente pas de fournir l'Europe. Elle co-construit avec elle la souveraineté énergétique de demain.

LA DIMENSION STRATÉGIQUE DU PROJET SOULIGNÉE PAR LES MINISTRES EUROPÉENS

Des ministres européens ont souligné, jeudi à Alger, les dimensions stratégique et économique

du projet South2 Corridor pour l'acheminement d'hydrogène vert vers l'Europe, insistant sur la nécessité de passer à la mise en œuvre effective, de manière à renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Europe, et à ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement et de développement sur les deux rives de la Méditerranée.

Lors des travaux de la 2e Réunion ministérielle sur le projet South2 Corridor, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le ministre fédéral autrichien de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, a estimé que ce projet doit devenir le "symbole de partenaires solides" dans un monde en mutation où "trouver de nouveaux partenaires fiables est une nécessité".

M. Hattmannsdorfer a souligné l'importance de l'énergie dans les transformations géopolitiques et économiques que connaît le monde, insistant sur la nécessité de garantir une énergie sûre et propre à l'ensemble des partenaires. Il a, en outre, évoqué la contribution attendue du projet à la création de nouvelles opportunités en Algérie en termes d'investissements et d'emplois générés dans le cadre du partenariat, appelant à l'élaboration d'un plan d'action aux contours clairs pour la prochaine étape.

De son côté, le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Energie, Frank Wetzel, a souligné que le projet South2 Corridor revêt pour l'Europe une "grande importance stratégique", car il vise à assurer des approvisionnements compétitifs et durables en hydrogène.

Après avoir souligné la nécessité pour ce projet de bénéficier à toutes les parties, il a évoqué la croissance économique que le projet devrait générer pour l'Algérie et les pays européens, réaffirmant la disponibilité des entreprises allemandes à le concrétiser.

Pour sa part, le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, a mis avant l'importance de la coopération entre les pays européens et l'Algérie pour la réalisation du projet South2 Corridor, au regard des évolutions géopolitiques que connaît le monde.

L'hydrogène constitue l'une des principales solutions pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone, a-t-il relevé, mettant en exergue l'importance du projet dans la création d'une opportunité de coopération économique et d'un marché "robuste" de l'hydrogène entre les deux rives de la Méditerranée.

A ce titre, M. Fratin a également fait savoir que le projet avait été classé par l'UE comme "projet d'intérêt commun", en sus d'autres reconnaissances à même de faciliter son financement et, par conséquent, sa concrétisation sur le terrain.

Le ministre tunisien de



l'Equipement et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Slah Zouari, a, quant à lui, souligné l'importance de ce projet dans le renforcement de l'intégration énergétique entre l'Afrique du Nord et l'Europe, le développement des infrastructures communes entre les pays de la région et l'ouverture de la voie à une coopération plus large dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies propres. Dans ce sillage, M. Zouari a estimé que le passage du projet du stade de l'idée à celui de réalisations économiques concrètes nécessite des partenariats à long terme entre les pays producteurs, les pays consommateurs et les investisseurs, relevant que le développement de corridors énergétiques fiables et efficaces pourrait constituer l'un des principaux axes de la coopération future entre les deux rives de la Méditerranée.

L'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, a indiqué que le South2 Corridor est un projet d'intérêt commun, ce qui permet de mobiliser l'ensemble des capacités de financement européennes en faveur de cette initiative.

La 2e réunion ministérielle, dont les travaux ont pris fin jeudi après-midi, avait été ouverte dans la matinée par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des ambassadeurs des pays concernés par le projet d'hydrogène vert et des représentants des entreprises engagées dans le projet.

SIGNATURE DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE D'ALGER

Les ministres de l'Energie de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne ont signé, la Déclaration ministérielle d'Alger relative au projet South2 Corridor, qui prévoit la création d'un Secrétariat dédié au soutien technique, avec l'accompagnement de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), et met

en avant l'importance stratégique de ce projet en tant que levier d'intégration régionale et euro-méditerranéenne dans le domaine des énergies vertes.

La Déclaration a été signée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, le ministre fédéral autrichien de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto, le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, Frank Wetzel et le ministre tunisien de l'Equipement et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Slah Zouari.

Ce document souligne l'importance stratégique de l'initiative South2 Corridor en tant que levier d'intégration régionale et de coopération dans le domaine énergétique et réaffirme l'engagement commun à renforcer la coopération régionale et euro-méditerranéenne en matière d'hydrogène vert.

Le projet South2 Corridor prévoit le transport de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an de l'Algérie vers les trois pays européens (sur 3.000 km), un volume représentant 10% de la demande européenne attendue pour ce combustible propre à l'horizon 2040.

La Déclaration met également en exergue l'importance du soutien politique pour poursuivre le développement et mener à bien le projet South2 Corridor en instaurant un dialogue régulier et structuré entre les pays partenaires.

Dans ce cadre, les signataires se sont dits pleinement engagés à œuvrer de concert afin de développer un partenariat fructueux entre les deux rives de la Méditerranée dans le domaine énergétique, tout en participant au développement et au renforcement des relations économiques.

La 2e réunion ministérielle s'était ouverte, plus tôt dans la journée, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, des ambassadeurs des Etats concernés par le projet South2 Corridor, ainsi que des représentants des entreprises engagées

dans ce projet.

A noter que les travaux relatifs à ce projet ont débuté en octobre 2024, avec la signature par Sonatrach et Sonelgaz d'un mémorandum d'entente avec les sociétés allemande VNG, italiennes Snam et Sea Corridor et autrichienne Verbund Green Hydrogen, pour la réalisation des études nécessaires à l'évaluation de la faisabilité et de la rentabilité d'un projet intégré de production d'hydrogène vert en Algérie et d'exportation vers l'Europe.

Cette dynamique s'est renforcée lors de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne, en juillet dernier, avec la signature par Sonatrach de deux protocoles d'accord avec les sociétés Robert Bosch et Siemens Energy, en vue de renforcer la coopération dans le domaine de la transition énergétique, notamment la fabrication d'électrolyseurs et la production d'hydrogène, la maintenance et la réparation des équipements, et la formation.

Pour rappel, la première réunion des ministres de l'Energie concernés par le projet South2 Corridor, tenue à Rome en janvier 2025, avait été couronnée par la signature d'une Déclaration commune d'intentions politiques sur ce projet stratégique, avec l'engagement des parties signataires à renforcer la coopération en vue de développer ce projet énergétique en intensifiant la collaboration au sein d'un groupe de travail commun.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES MINISTRES DE L'ENERGIE DES PAYS MEMBRES DU PROJET SOUTH2 CORRIDOR

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, les ministres de l'Energie des pays engagés dans le projet South2 Corridor, à savoir l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal.

Hamza B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'importance du partenariat algéro-allemand dans le transfert de connaissances et de technologie

Le partenariat algéro-allemand s'impose comme un pilier stratégique pour le développement de l'industrie pharmaceutique nationale. C'est ce qu'a souligné jeudi à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, en mettant en avant la dynamique positive qui caractérise la coopération entre les deux pays ces dernières années.

Au-delà des projets déjà mis en œuvre entre les entreprises algériennes et allemandes, l'enjeu aujourd'hui est de franchir une nouvelle étape. Il ne s'agit plus seulement de fabriquer localement sous licence, mais d'opérer un véritable transfert de connaissances et de technologie. L'objectif affiché est clair : passer d'une industrie d'assemblage à une industrie à part entière, maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche au principe actif. Une telle orientation permettra de renforcer durablement les capacités



industrielles nationales, de réduire la dépendance aux importations et de positionner l'Algérie comme un hub pharmaceutique régional.

Lors des travaux de la conférence "Pharma 2026", organisée sous le thème "Santé et souveraineté: axe algéro-allemand pour une industrie pharmaceutique nationale forte", le ministre a expliqué que le partenariat entre le groupe public Saidal et la société allemande Boehringer Ingelheim porte sur "la localisation de la production d'un traitement innovant destiné aux patients atteints de fibrose pulmonaire rare et avancée, de médicaments innovants dans le domaine du cancer du sein, ainsi que de médicaments biosimilaires", ce qui constitue, a-t-il dit, "une étape importante dans le

processus de localisation des médicaments innovants en Algérie et de renforcement des capacités nationales dans le domaine des technologies et de l'innovation".

Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du président de la Chambre algéro-allemande d'industrie et de commerce, El Hadi Iskander, et du Président-directeur général du groupe pharmaceutique Biopharm et vice-Président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, M. Kouidri a assuré que le ministère "poursuivra l'accompagnement de ce type de partenariats et l'encouragement de l'investissement productif, contribuant ainsi au renforcement de la production nationale et à la disponibilité des traitements

modernes, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à l'exportation, notamment vers les marchés africains".

Il a également souligné "l'importance majeure du développement de l'industrie pharmaceutique nationale, en tant que pilier essentiel de la sécurité sanitaire et du développement économique", indiquant que "les efforts déployés ces dernières années ont permis de renforcer les capacités de production de l'Algérie, le taux de couverture des besoins du marché national en médicaments produits localement ayant atteint 82%, dont 95% selon la chaîne de production intégrée".

De son côté, M. Kerrar a rappelé que l'industrie pharmaceutique algérienne "est à l'aube d'une nouvelle étape de son développement au moment où les relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne connaissent une dynamique très positive", notant que le CREA accorde "une grande importance à l'instauration d'une coopération économique et commerciale exemplaire et prometteuse avec l'Allemagne et soutient toute approche à même de rapprocher entre les entreprises des deux pays". Pour sa part, le directeur du partenariat stratégique du groupe Saidal, Boubaker Hammou, a souligné l'importance du partenariat entre les entreprises algériennes et allemandes

dans le cadre de la coopération en matière de production locale de médicaments, mettant en avant l'importance de la formation dans le domaine de la production pharmaceutique et de l'échange d'expertises entre les deux pays.

Le directeur général de Bayer Algérie, M'hand Messaoudi, a, quant à lui, mis en exergue l'importance du tissu industriel pharmaceutique national, connaissant "une évolution considérable et couvrant aujourd'hui les différentes étapes de la chaîne de valeur", indiquant que la prochaine étape consiste à "poursuivre le développement de ce secteur à travers le renforcement de la maîtrise des technologies, le développement de la recherche, l'amélioration des capacités d'innovation et la transformation des compétences nationales en véritables avantages concurrentiels à l'échelle internationale".

Dans une déclaration à la presse, le directeur régional de l'entreprise allemande Boehringer Ingelheim, Derek O'Leary, a évoqué le partenariat conclu entre son entreprise et le groupe Saidal, ajoutant que la partie allemande est prête à établir, sur le long terme, des relations de partenariat et de coopération plus solides avec les entreprises algériennes dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

H.B.

BANK ABC ALGÉRIE PARTICIPE AU NAPEC 2026

Mise en avant de son expertise au Corporate Banking

La Bank ABC Algérie participe dès demain, à la 14^e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée, "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference" (NAPEC), qui s'étalera jusqu'au 7 du mois d'octobre en cours, au Centre des conventions d'Oran "Mohamed-Benahmed", avec la participation de nombreux acteurs nationaux et internationaux du secteur de l'énergie. Présente en Algérie depuis 1998, Bank ABC Algérie, filiale du groupe Bank ABC (créé en 1980 au Bahreïn), est la première banque privée internationale à s'implanter en Algérie. Le Corporate Banking de Bank ABC Algérie s'appuie par ailleurs sur la dimension internationale du groupe Bank ABC présent dans 15 pays, à travers le Golfe, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Europe, les Amériques et l'Asie.

Lors de cette conférence d'Oran, la Bank ABC Algérie présentera son expertise au Corporate Banking et son accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et d'investissement.

Encore faut-il également préciser que la présence de Bank ABC Algérie au NAPEC s'inscrit dans sa volonté de renforcer ses échanges avec les entreprises et les différents

acteurs de la chaîne de valeur énergétique et industrielle. À travers principalement son activité Corporate Banking, la Bank ABC Algérie accompagne les entreprises dans le financement de leur activité et de leurs investissements, à travers principalement son activité Corporate Banking au sujet des crédits d'exploitation, des crédits d'investissement, de l'acquisition de biens d'équipement et des crédits syndiqués pour les opérations d'engorgement.

De plus cette participation permet également à la banque de mettre son expertise du commerce extérieur au service des acteurs qui échangent avec des partenaires internationaux, à travers les crédits et remises documentaires, les garanties bancaires internationales et les cautions, ainsi que la gestion des flux et des besoins en devises.

Ainsi, l'ensemble des solutions seront proposées par la Bank ABC Algérie aux participants, en fonction des projets et des cycles d'activité de chaque entreprise, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La participation au NAPEC 2026 permettra aux équipes de Bank ABC Algérie de rencontrer les entreprises et professionnels présents au salon et d'échanger autour de leurs projets d'investissement, de leurs besoins de financement et de leurs perspectives de développement. De plus,

Bank ABC Algérie dispose aussi d'une offre de solutions de finance islamique à travers sa fenêtre islamique « alburqa ». Cet accompagnement couvre notamment les besoins liés au financement des investissements, au développement des activités, aux opérations de commerce international et aux flux financiers des entreprises, en fonction de leurs projets et de leurs besoins. Il y a lieu de noter, au passage, qu'avec ses 23 agences réparties dans 14 wilayas et près de 600 collaborateurs, Bank ABC Algérie poursuit ainsi le développement d'une relation de proximité avec les entreprises et entend renforcer son rôle de partenaire bancaire dans l'accompagnement de leurs projets.

D'autre part, il faut également savoir que Bank ABC ne se limite pas à financer une entreprise, elle consiste à l'accompagner dans les différentes étapes de son développement.

sur le sujet, le directeur général-adjoint de Bank ABC Algérie, M. Mouaouya Boudehane, souligne que « Forts de notre croissance, de notre connaissance approfondie du tissu économique algérien et de l'appui de notre Groupe international, nous sommes en mesure d'accompagner les entreprises aussi bien dans leurs besoins locaux que dans leur développement à l'international ».

Il explique d'ailleurs qu'il invite « les entreprises à venir à notre ren-

contre afin de partager leurs projets et d'explorer ensemble des solutions bancaires adaptées à leurs ambitions et à leurs objectifs de croissance ». Enfin, il y a lieu de rappeler qu'engagée à soutenir la croissance économique nationale, Bank ABC Algérie propose une gamme diversifiée de services bancaires, y compris des solutions conventionnelles et islamiques, adaptées aux besoins des grandes entreprises, PME, particuliers et entrepreneurs. De même qu'elle favorise l'inclusion financière et l'innovation digitale tout en soutenant des initiatives de responsabilité sociale et le développement des compétences locales.

DU PROGRAMME DE CETTE 14^E ÉDITION DE CE NAPEC 2026

Le NAPEC vise notamment à favoriser le partage d'expertise, le développement de partenariats et l'émergence d'opportunités d'affaires entre les différents acteurs de l'industrie énergétique, tout en accompagnant les transformations que connaît le secteur à l'échelle mondiale. Le programme de cette édition prévoit plusieurs conférences et panels consacrés aux principaux enjeux liés à l'avenir du secteur énergétique, notamment l'évolution du mix énergétique, la sécurité des approvisionnements, la décarbonation, l'efficacité énergétique, l'hydrogène et

les énergies à faibles émissions de carbone.

Les participants examineront également les perspectives de développement des interconnexions énergétiques, le rôle du gaz et de l'hydrogène, ainsi que les opportunités de coopération entre les régions productrices et consommatrices d'énergie.

Les travaux porteront en outre sur l'innovation et les nouvelles technologies dans le secteur des hydrocarbures, la valorisation des gisements matures, l'amélioration de la productivité des puits et les solutions visant à optimiser les infrastructures et les actifs existants.

D'autres rencontres seront consacrées à l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions liées aux activités de production, au développement des technologies bas carbone et à la diversification de l'économie nationale, notamment à travers la promotion des exportations hors hydrocarbures.

A travers son exposition et son programme de conférences, le NAPEC se veut ainsi une plateforme permettant aux professionnels de présenter leurs technologies, produits et services, de partager leurs expériences et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures et de l'hydrogène.

Saïd Ben

AUTOROUTE ALGER-TIPASA :

L'axe autoroutier Alger-Bou Ismail fermé pour travaux de modernisation

L'autoroute reliant les limites de la wilaya d'Alger à Bou Ismail (Tipasa), a été fermée à la circulation automobile, hier, afin de permettre la poursuite des travaux de modernisation, a indiqué vendredi un communiqué des services de la wilaya de Tipasa.

L'axe autoroutier reliant les limites de la wilaya d'Alger et la ville de Bou Ismail, dans la wilaya de Tipasa, a été fermé à la circulation, samedi, de 9h00 à 18h00, pour la pose de la couche de roulement en béton bitumineux sur ce tronçon, selon le communiqué. La circulation dans ce sens a été déviée, durant la période de fermeture, à partir de l'échangeur "Colonel Abbas", via la route nationale n 11, en passant par Douaouda Marine, Fouka Marine, avant de rejoindre l'autoroute par l'échangeur de Bou Ismail, au niveau de l'unité de développement des équipements



solaires. Les services de la wilaya ont présenté, à cette occasion, leurs excuses aux usagers de la route pour les désagréments que pourraient occasionner ces travaux, appelant les automobilistes à faire preuve de prudence et à respecter la signalisation routière, ainsi que les consignes mises en place aux abords du chantier, afin de préserver la

sécurité des citoyens et d'éviter les accidents ou encombrement de la circulation. Pour rappel, le projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de l'autoroute reliant Bou Ismail à la commune de Douaouda, a été lancé en avril dernier pour une enveloppe financière de près de 2 milliards DA. Cet axe autoroutier connaît un dense trafic tout

au long de l'année, avec près de 20.000 véhicules par jour en période normale, un nombre qui atteint environ le double durant les périodes de pointe, ce qui a nécessité la programmation des travaux de modernisation et d'extension, selon la Direction des travaux publics (DTP).

SOUK AHRAS :

L'EPSP de Sedrata mobilisé sur tous les fronts

L'EPSP de Sedrata modernise ses soins grâce au numérique, sécurise le parcours du Hadj et renforce la prévention scolaire. Dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation et de promotion du secteur de la santé, l'Établissement public de santé de proximité (EPSP de Sedrata) déploie un dispositif alliant prévention de pointe, numérisation des soins pour les futurs pèlerins et actions concrètes de santé publique en milieu éducatif et social. Sur le terrain, la prise en charge des futurs hôtes des Lieux Saints marque un tournant qualitatif majeur. Sous la supervision directe de la directrice de l'EPSP de Sedrata, Mme Aïcha Boukehil, la campagne de vaccination du premier groupe de pèlerins s'est déroulée dans des conditions organisationnelles exemplaires. Innovation phare de

cette saison : l'instauration, pour la toute première fois au niveau de la wilaya de Souk Ahras, du dossier médical numérique dédié au pèlerin. Cet outil novateur assure un suivi rigoureux et en temps réel de l'état de santé de chaque pèlerin, simplifiant considérablement les interventions médicales d'urgence sur place. L'événement a également été marqué par le lancement officiel des journées de sensibilisation depuis la mosquée antique de Sedrata, guidé par les interventions éclairées de l'Imam, du Dr Farez Sghaïri ainsi que du chef du service de prévention, le Dr Rafik Asas. Un accent particulier a été mis sur la nutrition, l'hygiène et la préparation physique nécessaire à l'accomplissement des rites dans la sérénité. Parallèlement à cette mobilisation pour le Hadj, l'EPSP de Sedrata a également organisé une journée de sensi-

bilisation et d'orientation au centre de rééducation pour mineurs, axée sur la prévention contre les fléaux des substances psychotropes, la santé mentale et les parcours de réhabilitation. Enfin, coïncidant avec la Journée nationale de la santé scolaire célébrée le 29 septembre, les unités de dépistage et de suivi (UDS) se sont déployées à travers les établissements scolaires de la région, notamment au lycée Soudani-Mohamed El Taher et au collège El Hocine El Ouartilani. Équipes médicales et psychologues ont animé des ateliers pratiques axés sur l'hygiène corporelle, la nutrition équilibrée et le dépistage précoce des pathologies, réaffirmant le rôle central de la prévention dans la préservation de la santé des plus jeunes.

SKIKDA

Réhabilitation routière et valorisation du patrimoine

Le chef-lieu de la wilaya de Skikda s'engage dans une opération d'envergure visant la réhabilitation de son réseau routier et la rentabilisation de ses infrastructures. Un tournant stratégique pour répondre aux urgences citoyennes et solder des dossiers en souffrance. Ainsi, l'APC de Skikda lance plusieurs chantiers de réhabilitation routière et signe le bail de 10 ans du parking à étages de Saleh Boulekroua. Eprouvés par la détérioration de la voirie et des infrastructures en stagnation, les habitants du chef-lieu voient enfin se concrétiser une série d'interventions prioritaires. L'APC de Skikda vient, en effet, de lancer plusieurs chantiers majeurs de réhabilita-

tion routière, conduits parallèlement au dossier très attendu de la mise en service du parking à étages, resté jusque-là au point mort. S'exprimant sur l'opportunité de ces projets, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) a tenu à préciser que ces opérations s'inscrivent directement dans le cadre du programme de développement local de la municipalité. Une démarche qui répond à la volonté d'honorer les engagements pris vis-à-vis des citoyens et de prendre en charge leurs préoccupations quotidiennes quant à l'amélioration de leur cadre de vie et au désenclavement des artères urbaines. Sur le terrain, les travaux ciblent des axes stratégiques autrefois forte-

ment dégradés. Les interventions touchent directement les quartiers Bouabaz, Larbi Ben M'hidi et Boulekroua. Le programme englobe également des axes structurants tels que la voie menant à la route d'Emarat Amara sur une distance de 1.110 ml, desservant un pôle résidentiel de 700 logements, ainsi que le tronçon vers la décharge d'El Mafrag (550 mètres) et la route du cimetière Ez-Zefzaf vers El Mafrag sur 1,3 km. À cela s'ajoutent les aménagements routiers vers l'école Bouzghaïa et Sidi Ahmed sur 2 km, sans oublier les travaux de trottoirs le long de la voie Frères Saker (première tranche). D'autre part, le P/APC a annoncé la signature officielle du contrat de location

du parking à étages du quartier Saleh Boulekroua avec l'adjudicataire retenu à l'issue de la vente aux enchères publiques. Ce bail, conclu pour une durée de 10 ans, permettra d'injecter de nouvelles recettes financières régulières dans la trésorerie communale.

Il convient de rappeler que cet imposant ouvrage, dont le coût global s'élève à près d'un milliard de dinars, a suscité de vives controverses depuis le lancement de ses travaux.

En dépit de multiples contraintes techniques qui ont émaillé sa réalisation, l'infrastructure est aujourd'hui finalisée et prête à jouer son rôle dans la fluidification de la circulation urbaine.

ISSUS DU
BLANCHIMENT
D'ARGENT :
Saisie de près de
deux millions de
comprimés
psychotropes et
récupération de 636
motocycles

D'autre part, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont réussi à démanteler un réseau criminel transfrontalier, à saisir près de deux (2) millions de comprimés psychotropes de type "Prégabaline" et à récupérer 636 motocycles issus du blanchiment d'argent, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Cette opération, "dont l'enquête a duré plus de quatre (4) mois, a permis aux services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger de démanteler un réseau criminel organisé transfrontalier, s'adonnant au trafic et au commerce illicite de substances psychotropes, ainsi qu'au blanchiment de ses revenus criminels sous le couvert de concessions de vente d'automobiles et de motocycles. La valeur marchande globale des saisies s'élève à près de 250 milliards de centimes".

TIPASA :
**Ouverture de la
polyclinique de
Bourkika avec un
service d'urgences
H24**

La polyclinique de Bourkika ouvre ses portes avec un service d'urgences fonctionnel H24 et une prise en charge complète de la maternité. Relevant de la daïra d'Ameur El Aïn, la polyclinique de Bourkika, vient d'être mise en service lors d'une cérémonie présidée par le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaouia, en présence du président de l'APW. Baptisé du nom du chahid Ahmed Hamis, l'établissement a subi des travaux de rénovation, de modernisation et d'extension à même de répondre aux besoins de la population locale, en particulier en ce qui concerne les urgences médicales, de jour comme de nuit, ou bien la prise en charge in situ des cas de maternité. Cette structure additive vise à renforcer la carte sanitaire de la wilaya, permettant de rapprocher le secteur de la santé des citoyens, d'autant que la commune en question compte une population dépassant les 22.000 habitants répartis entre la ville du chef-lieu et plusieurs douars. Doté notamment d'un large plateau technique et de box de consultation médicale, le service des urgences, situé au premier niveau, est désormais opérationnel H24. Au même étage, la polyclinique de Bourkika dispose d'un laboratoire, de services de radiologie et de chirurgie dentaire ainsi que d'une pharmacie. L'étage supérieur est totalement dédié au service maternité et mère-enfant. Grâce à ce nouvel acquis, les habitants de Bourkika ne sont plus contraints de se déplacer à Hadjout ou à Ameur El Aïn pour leur prise en charge médicale. Enfin à noter également, qu'une nouvelle unité spécialisée dans la prise en charge des grossesses à risque a ouvert ses portes au niveau de l'hôpital Mère-Enfant de la ville de Tipasa.

RASD

Grève de la faim menée par les prisonniers civils sahraouis

La grève de la faim menée par les prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik fait face à une escalade de représailles de la part de l'occupation marocaine.



Le Mécanisme national sahraoui de coordination des droits de l'homme a publié un rapport exhaustif documentant le déroulement de la deuxième phase de la «Bataille de la dignité» (du 26 septembre au 1er octobre 2026), menée par neuf prisonniers civils sahraouis du groupe Gdeim Izik dans le cadre d'une grève de la faim illimitée entamée le 23 septembre 2026, a rapporté l'agence de presse SPS citant un rapport du Mécanisme. Ce document révèle que l'administration pénitentiaire marocaine a adopté une politique d'escalade fondée sur les représailles et la punition collective, alors même que l'on constatait une grave détérioration de l'état de santé des grévistes. Le Mécanisme souligne

également la détermination exemplaire des familles et des militants, tant dans les territoires sahraouis occupés qu'au sein de la diaspora, ainsi que l'ampleur de la solidarité internationale en Europe, en Amérique latine et au sein des instances des Nations unies. Durant la période couverte par le rapport, l'administration pénitentiaire a imposé un blocus total aux prisonniers en leur interdisant tout contact, tout en laissant planer le doute sur les lieux de détention de certains d'entre eux notamment Ahmed Sbaï, Mohamed Bachir Boutenkiza et El Houssein Zaoui, dont la disparition temporaire a été signalée, ajoute la même source. Par ailleurs, les autorités marocaines ont

empêché les familles des prisonniers Ahmed Sbaï, Hassan Dah et El Houssein Zaoui de leur rendre visite à la prison de Kenitra, alors que ces familles avaient parcouru plus de 1 200 km pour s'y rendre. Face à l'incertitude persistante et à la négligence médicale délibérée, l'Association des familles de prisonniers et disparus sahraouis (Afapresdesa) et la Commission nationale sahraouie des droits de l'homme ont adressé des courriers urgents au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et appellent à une intervention immédiate pour sauver la vie des détenus. Le rapport a, en outre, souligné la détérioration alarmante de l'état de santé du prisonnier Hassan Eddah. La Ligue pour

la protection des prisonniers sahraouis a reçu des informations très préoccupantes indiquant que ce détenu, incarcéré à la prison de Benguerir, a perdu environ 7 kg. Selon la Ligue citée dans ledit rapport, ce détenu poursuit sa grève de la faim dans un état critique, tout en subissant une négligence médicale délibérée. Il a également été déshabillé, humilié et soumis à des violences physiques lors de son transfert forcé le 24 septembre, d'après la même source.

CAMPAGNES EN LIGNE ET RASSEMBLEMENTS DE SOLIDARITÉ

Parallèlement, les militants sahraouis des territoires occupés et de la diaspora ont lancé des campagnes en ligne et organisé des rassemblements de solidarité, soutenus par une couverture médiatique intense de la part des médias algériens, sahraouis et internationaux, rapporte encore SPS. D'autre part et en Allemagne, la représentation du Front Polisario a tenu des réunions, à Berlin, avec la Ligue internationale des droits de l'homme et l'Association pour les peuples menacés. Le chef de la mission, Mohamed El Mamoun Ahmed Ibrahim, a expliqué que ces neuf prisonniers politiques sahraouis protestent ainsi contre le refus des autorités marocaines

de mettre en œuvre les décisions du Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire et les recommandations du Comité contre la torture. Ils entendent également dénoncer les tortures physiques et psychologiques ainsi que l'isolement punitif prolongé auxquels ils sont soumis, sans oublier la privation de soins médicaux. Par ailleurs, les prisonniers politiques sahraouis demandent au Conseil de sécurité des Nations unies d'élargir le mandat de la Minurso pour inclure la surveillance et le rapport sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés, et de permettre au CICR de visiter le territoire afin d'inspecter les prisons et les lieux de détention aux conditions effroyables. Le diplomate sahraoui a exprimé son inquiétude face à la détérioration de l'état de santé des détenus en grève de la faim, tenant les autorités marocaines pour entièrement responsables de leur intégrité physique et psychologique. Il a appelé les organisations de défense des droits humains à intervenir d'urgence pour médiatiser le cas des détenus sahraouis, mobiliser l'opinion publique autour de cette question, tout en interpellant le Parlement ainsi que le gouvernement allemand afin qu'ils fassent pression sur le Maroc pour qu'il réponde aux revendications des détenus.

L'ÉQUIPE « IDENTITÉ VISUELLE ET MENTALE » EN LIBYE :

Participation à une session de formation sur les objectifs de développement durable du PNUD

Conformément aux directives du chef du Bureau de la Chambre des représentants, M. Abdullah Al-Masri Al-Fadhil, concernant la mise en œuvre de l'accord de coopération signé entre le Bureau de la Chambre des représentants et le Secrétariat général de l'Union interparlementaire (UIP), et à sa résolution n° 171 de 2025 relative à la constitution d'équipes d'appui au Comité parlementaire de suivi des objectifs de développement durable au niveau national, une session de formation s'est tenue à l'intention de l'équipe « Identité visuelle et mentale » du Comité national pour le développement durable à

la Chambre des représentants. Cette session a été mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et supervisée par le Secrétariat général de l'UIP, au bureau de la Chambre des représentants à Tripoli.

Elle a été suivie en direct par visioconférence depuis le bureau de la Chambre des représentants à Benghazi par M. Ahmed Hashash, conseiller aux affaires parlementaires et coordinateur de l'accord, et M. Al-Mahdi Al-Awjali, directeur par intérim du Bureau de la formation et du perfectionnement. M. Mohammed Muraja, chef du département des programmes et de l'éva-

luation d'impact au sein du Bureau de la formation et du développement a également participé à la session. L'équipe chargée de l'identité visuelle et mentale était composée de M. Ali Al-Khuwailidi, directeur de la section de Tripoli de la Chambre des représentants et coordinateur de l'équipe, ainsi que de plusieurs autres membres. La session a abordé plusieurs thèmes clés liés à la communication sur les objectifs de développement durable (ODD), notamment la sensibilisation des citoyens aux progrès accomplis dans la réalisation des ODD grâce à une équipe dédiée à l'identité visuelle, la mise en place d'un

cadre de responsabilisation en matière de communication, de suivi et de compte rendu, la sensibilisation du public et la mobilisation des parties prenantes, ainsi que les principes et lignes directrices de communication relatifs aux ODD. La session a également porté sur le rôle du Parlement dans la mise en œuvre nationale des ODD, les défis rencontrés, les produits de connaissances parlementaires, les moyens d'améliorer le travail parlementaire sur les objectifs et les campagnes de communication. La session comprenait une introduction aux Objectifs de développement durable (ODD), un aperçu du Programme 2030 et de ses principes fondamentaux, une présentation des ODD en tant que système intégré, le concept de localisation des ODD et ses leviers, ainsi que l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030. Plusieurs experts du PNUD y ont participé par visioconférence.

La session visait à approfondir la compréhension des principes du Programme 2030 et de sa vision transformatrice, à définir le rôle du Parlement et de l'Équipe « Identité visuelle et mentale » dans la localisation des ODD et le suivi de leurs indicateurs de mise en œuvre, et à souligner l'importance de la communication sur les ODD pour renforcer l'identité institutionnelle de l'équipe et élargir son engagement auprès des parties prenantes. Les participants ont également été formés à l'utilisation de divers outils de plaidoyer et de communication relatifs aux ODD dans le cadre des activités de l'Équipe « Identité visuelle et mentale », à l'échange d'expériences et à l'élaboration de trois actions immédiates pour renforcer les plans de communication de l'équipe sur les ODD.

MISE À NIVEAU DE L'INDUSTRIE TUNISIENNE :

Deux projets approuvés pour 63 millions de dinars d'investissements

Le comité consultatif du Programme de mise à niveau de l'industrie a approuvé, vendredi 2 octobre 2026, les dossiers de deux entreprises industrielles pour un investissement global de 63 millions de dinars, selon un communiqué du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie. Les deux entreprises concernées opèrent dans la fabrication de composants automobiles et aéronautiques ainsi que dans l'emballage métallique. Les primes qui leur sont accor-

dées s'élèvent à 9,5 millions de dinars, précise le ministère.

23 DOSSIERS DE MISE À NIVEAU VALIDÉS

Le comité a également entériné les travaux du comité restreint du programme, réuni mercredi 30 septembre 2026. Ceux-ci portent sur 23 dossiers de mise à niveau, représentant un coût d'investissement de 82,3 millions de dinars et des primes de 11,6 millions de dinars. S'y ajoutent 57 dos-

siers d'investissements technologiques à caractère prioritaire, d'une valeur globale de 3,17 millions de dinars, assortis de primes de 1,26 million de dinars.

UNE RÉUNION AU SIÈGE DU MINISTÈRE

La réunion de vendredi a été présidée par la cheffe de cabinet du ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Afef Chachi Tayari, en présence de la directrice générale du Bureau de mise à niveau de l'indus-

trie, Boutheina Boukamcha. Y ont pris part des représentants de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification, du Commerce et du Développement des exportations, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, des Affaires sociales et de la Santé, ainsi que des représentants du secteur bancaire et des cadres du ministère.

REFUS DE TITRE DE SÉJOUR ET MENACE À L'ORDRE PUBLIC

La Cour administrative d'appel de Versailles rappelle la préfecture à l'ordre

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

Dans un arrêt rendu le 22 septembre 2026, la Cour administrative d'appel de Versailles a annulé l'arrêté de la préfecture du Val-d'Oise refusant le renouvellement d'un titre de séjour pour « menace à l'ordre public », illustrant l'exigence d'un examen individuel et circonstancié des situations administratives.



L'affaire remonte au mois de mai 2024, lorsque le préfet du Val-d'Oise avait opposé un refus de renouvellement de carte de séjour pluriannuelle à M. X., ressortissant étranger titulaire d'un titre portant la mention « salarié », assorti d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Pour justifier cette décision, l'administration s'était fondée sur une condamnation pénale datant de 2022 pour des faits de

violences conjugales.

UNE APPRÉCIATION DISPROPORTIONNÉE DE L'ADMINISTRATION

Contestée par l'avocat du requérant, Me Megherbi, la décision préfectorale a fait l'objet d'un recours devant la justice administrative. La Cour a relevé que si les faits avaient donné lieu à une condamnation, la peine principale consistait uniquement en l'obligation d'accomplir un stage de responsabilisation — exécuté par l'in-

téressé dans les délais impartis — et que la condamnation avait été exclue du bulletin n°2 de son casier judiciaire.

En l'absence d'éléments complémentaires apportés par la préfecture sur la gravité ou le contexte des faits, jugés isolés et anciens, les juges d'appel ont estimé que la présence de M. X. sur le territoire ne constituerait pas, à la date de l'arrêté, une menace réelle pour l'ordre public. La décision du préfet a donc été entachée d'une erreur d'appréciation.

ANNULATION DU REFUS DE SÉJOUR ET DE L'OQTF

Par son arrêt du 22 septembre 2026, la Cour administrative d'appel de Versailles a annulé l'arrêté préfectoral en tant qu'il portait refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire et fixation du pays de renvoi.

Défendu par Me Megherbi, le requérant a obtenu l'injonction faite aux services préfectoraux de réexaminer sa demande de renouvellement de

carte de séjour dans un délai de deux mois, ainsi que la condamnation de l'État à lui verser la somme de 1 500 euros au titre des frais de justice.

Cette décision réaffirme la nécessité pour l'autorité administrative d'effectuer un examen proportionné et précis du profil de chaque demandeur avant de conclure à une menace pour l'ordre public.

Me Fayçal MEGHERBI
Avocat au Barreau de Paris

Bloquée par la préfecture de police de Paris, une étrangère gagne son bras de fer en justice

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

Face au silence et aux lenteurs administratives de la préfecture de police de Paris, la justice administrative a une nouvelle fois dû trancher. Privée de document certifiant la régularité de son séjour, une ressortissante étrangère (Mme D.) a été contrainte d'engager un recours en urgence devant le tribunal administratif pour faire valoir ses droits.

UNE ATTESTATION DÉLIVRÉE IN EXTREMIS

L'affaire remonte au début du mois de septembre 2026. Faute d'obtenir un récépissé ou une attestation de prolongation

d'instruction dans le cadre du renouvellement de son titre de séjour, la requérante se retrouvait plongée dans une précarité juridique critique. Assistée par son conseil, Me Fayçal Megherbi, elle a saisi le juge des référés du tribunal administratif de Paris le 9 septembre 2026 sur le fondement de l'article L. 521-3 du code de justice administrative (référé-mesures utiles).

La démarche a immédiatement fait réagir l'administration : quelques jours seulement après le dépôt de la requête, la préfecture de police débloquent le dossier en fournissant sur le compte ANEF de l'intéressée une attestation de prolongation d'instruction valable jusqu'au 14 décembre 2026.

L'ÉTAT CONDAMNÉ AUX FRAIS DE JUSTICE

Si ce déblocage de dernière minute a mis fin à l'urgence administrative — entraînant le désistement de la requérante sur les mesures d'injonction —, l'affaire ne s'est pas arrêtée là. Par une ordonnance rendue le 23 septembre 2026, la juge des référés a condamné l'État à verser la somme de 800 euros à la cliente de Me Megherbi au titre des frais de justice (article L. 761-1 du code de justice administrative). Une décision qui rappelle que le recours au juge ne doit pas être la seule issue pour obtenir un document administratif de droit, et que l'inertie de l'administration a un coût financier pour l'État.

Me Fayçal MEGHERBI
Avocat au Barreau de Paris



ACTES DE NAISSANCE EC 7

L'incohérence juridique qui bloque les demandes de nationalité française des Algériens

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

INTRODUCTION

Depuis plusieurs mois, une véritable impasse juridique empoisonne les démarches administratives de nombreux Algériens résidant en France. En cause : la non-conformité récurrente des formulaires d'état civil algériens « E.C.7 ». Contestés par les services de la nationalité du ministère de la Justice et du ministère de l'Intérieur, ces actes d'état civil font l'objet de rejets systématiques, constituant une entrave caractérisée au principe de sécurité juridique et à l'accès aux droits, notamment dans le cadre des demandes de certificat de nationalité française (CNF).

LES VICES DE FORME RÉCURRENTS DU FORMULAIRE E.C.7

Les griefs soulevés par les autorités françaises reposent principalement sur des défauts d'édition matériels et juridiques. Les services instructeurs constatent régulièrement l'absence de mentions obligatoires relatives aux parents ou au déclarant (âge, date et lieu de naissance, profession, voire domicile et patronyme complet).

Loin d'être purement anecdotiques, ces lacunes formelles remettent en cause l'authenticité ou la certitude de la filiation. Or, en vertu de l'article 47



du Code civil français, si un acte dressé à l'étranger fait en principe foi, il peut être écarté lorsque ses mentions sont incomplètes, contradictoires ou qu'il présente des irrégularités de forme.

LE PARADOXE DU DROIT ALGÉRIEN : UNE LÉGISLATION STRICTE FACE À DES IMPRIMÉS LACUNAIRES

Pourtant, le cadre juridique algérien est particulièrement rigoureux. Le décret exécutif n° 14-75 du 17 février 2014, modifiant l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil, définit strictement la liste des documents d'état civil, dont l'imprimé E.C.7.

De surcroît, les textes législatifs imposent des conditions précises :

- L'article 30 de l'ordonnance de 1970 énonce que les actes d'état civil doivent préciser l'année, le jour et l'heure de leur réception, ainsi que les prénoms, noms, profession, domicile, dates et lieux de naissance des parents.

- L'article 63 (modifié par la loi n° 14-08 du 9 août 2014) rappelle que l'acte de naissance doit formellement détailler l'identité complète, le sexe, la profession et le domicile des parents et du déclarant.

C'est ici que réside toute la contradiction : alors que le législateur algérien a mis en place un arsenal juridique complet pour garantir la valeur probante des actes d'état civil, les formulaires administratifs pré-imprimés (E.C.7) mis à disposition par l'administration manquent souvent de cohérence et

d'homogénéité. Certains officiers d'état civil ajoutent des mentions manuscrites pour pallier l'absence de champs dédiés, créant un risque de suspicion de falsification ou d'irrégularité formelle lors du contrôle d'authenticité à l'étranger.

UN PRÉJUDICE DIRECT POUR LA DIASPORA ET LA SÉCURITÉ JURIDIQUE

Ces négligences ou manques d'harmonisation au niveau de l'édition des actes résonnent lourdement à l'international. Pour les usagers, qui ne sont en rien responsables des choix d'impression ou de saisie administrative de leur pays d'origine, les conséquences sont immédiates et dramatiques : ajournements, refus d'envoi de certificat de nationalité, contes-

tations de filiation et procédures contentieuses interminables devant les tribunaux judiciaires.

L'acte d'état civil est le fondement même de la personnalité juridique et le garant de l'État de droit. Lorsqu'un document officiel émis par un État ne garantit plus la pleine effectivité des droits de ses ressortissants à l'étranger, la responsabilité et la rigueur des services d'état civil deviennent un enjeu majeur.

QUELLES SOLUTIONS POUR SORTIR DE CETTE CRISE ?

Pour mettre fin à ce blocage et sécuriser le parcours administratif des Algériens de France, deux impératifs s'imposent :

1. Au niveau administratif algérien : Une harmonisation urgente des imprimés E.C.7 et une mise à jour des supports informatiques des communes afin de respecter scrupuleusement les exigences des articles 30 et 63 du Code de l'état civil.

2. Du côté des usagers : Une vigilance accrue avant tout dépôt de dossier de nationalité ou d'état civil en France. Il est primordial de procéder à un contrôle minutieux des extraits et copies intégrales d'actes de naissance dès leur délivrance pour vérifier qu'aucune mention obligatoire ne manque et qu'aucune surcharge manuscrite n'a été ajoutée.

Me Fayçal MEGHERBI
Avocat au Barreau de Paris

Bloqué par la Préfecture des Hauts-de-Seine, un Algérien fait plier l'Administration en Référé

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

Face au silence du préfet et à la suspension de ses droits sociaux, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise ordonne la délivrance en urgence d'une convocation et d'un récépissé.

C'est un véritable soulagement pour le requérant, mais aussi un camouflet pour les services préfectoraux. Privé de titre de séjour valide depuis le 7 juillet 2026 et plongé dans une précarité administrative asphyxiante, ce ressortissant algérien vient d'obtenir gain de cause devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Pourtant, le client avait rigoureusement accompli ses démarches en amont. Dès le 16 mars 2026, bien avant l'expiration de son certificat de résidence, il avait déposé sa demande de renouvellement sur la plateforme numérique

gouvernementale (demarche.numerique.gouv.fr). Cependant, face à l'inertie du système et au manque de récépissé, il s'est retrouvé sans document officiel à l'échéance de son titre.

LA PARALYSIE ADMINISTRATIVE SANCTIONNÉE

Sans document établissant la régularité de son séjour, la situation est vite devenue critique : au cours du mois de juillet 2026, ses droits sociaux ont été brutalement suspendus, menaçant directement sa stabilité personnelle et familiale. Face au mur du silence opposé par la préfecture des Hauts-de-Seine (qui n'a même pas produit de mémoire en défense devant la justice), le requérant a saisi le juge des référés sur le fondement de l'article L. 521-3 du Code de justice administrative. Défendu par son conseil, Me Fayçal Megherbi, le client a fait valoir l'urgence carac-



térisée de sa situation et l'utilité d'une mesure d'injonction.

L'INJONCTION DU JUGE DES RÉFÉRÉS

Dans son ordonnance rendue le 20 août 2026 (n° 2615190), le magistrat statuant en référé a souligné que l'ur-

gence est présumée en matière de renouvellement de titre de séjour. Le tribunal a ainsi enjoint au préfet des Hauts-de-Seine de convoquer le requérant en préfecture dans un délai de 15 jours afin de lui permettre de déposer son dossier complet et de lui remettre

immédiatement le récépissé correspondant. De plus, l'État a été condamné à verser la somme de 1 000 euros au requérant au titre des frais d'instance (article L. 761-1 du CJA).

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

L'EXPRESS.DZ

PRÉSIDENTE DU CPS DE L'UA PAR L'ALGÉRIE :

Une mission aboutie, au-delà des attentes

Le premier constat, au demeurant empreint de succès, de l'achèvement de la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) par l'Algérie reste cette nouvelle dynamique qu'elle a insufflée dans le renforcement de la sécurité et la stabilité en Afrique, estiment nombre d'observateurs.



chée à transformer sa présence au sein du CPS de l'UA en une action diplomatique influente, alliant initiative politique et engagement sur le terrain ; réaffirmant que la paix durable sur le continent ne saurait être construite uniquement par la gestion des crises après leur déclenchement, mais également par leur anticipation et le traitement de leurs causes profondes. Bien mieux, l'on notera que les différentes activités du CPS durant cette période n'ont pas manqué de traduire une orientation visant à renforcer la complémentarité entre la paix, la sécurité, le développement, les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance, avec pour objectif de transformer les décisions et engagements africains en mesures concrètes, applicables et à même d'être suivies. L'Algérie, et partant de sa conviction quant à l'importance de trouver des solutions africaines aux problèmes africains, a œuvré, sans cesse, en faveur du renforcement de la capacité du CPS à accompagner les pays confrontés à des conflits ou à des transitions politiques. L'on citera, particulièrement, ses actions sur les dossiers du Sahel, du Soudan et du Soudan du Sud, ainsi que sur le soutien à la

relance de la principale feuille de route de l'UA pour faire taire les armes. Une démarche se trouvant, notamment, illustrée à travers la mission de terrain du CPS au Soudan, qui a permis de s'enquérir directement des évolutions politiques, sécuritaires et humanitaires, et d'écouter les autorités soudanaises, les partis politiques et la société civile, contribuant ainsi à soutenir le processus politique dans le pays et à favoriser l'élaboration d'une approche africaine plus coordonnée et efficace en faveur de la paix et de la réconciliation. Il convient également de retenir que, dans le prolongement de son action visant à ancrer une approche africaine proactive dans la gestion des crises, l'Algérie a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de prévenir leur résurgence, en établissant un lien entre la sécurité, le développement, la lutte contre la pauvreté, le chômage, l'extrémisme violent, le terrorisme et la criminalité organisée.

En parallèle, elle a veillé à donner une importance majeure au développement d'un dispositif africain plus efficace d'alerte précoce et de réponse rapide, à travers

l'adoption d'un nombre d'outils continentaux, notamment l'outil continental d'évaluation des risques et de cartographie des menaces, le modèle de l'UA pour l'activation de la réponse, ainsi que le système d'alerte précoce en matière de gouvernance relevant du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Le tout a été renforcé par une feuille de route proposée pour l'activation de ces outils, et qui prévoit, entre autre, la création d'un mécanisme institutionnel de coordination, l'élaboration de protocoles d'échange d'informations, ainsi que le développement d'une plateforme numérique et d'un tableau de bord interactif.

ET PAS SEULEMENT.

En effet, et dans le cadre de ses efforts visant à renforcer la voix africaine au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie a œuvré à la mise en place de mécanismes à même d'unifier les positions du groupe africain au Conseil de sécurité de l'ONU « A3 », et de coordonner son action diplomatique. Précisément, ces mécanismes ont consisté, surtout, en l'élaboration d'une matrice des positions africaines communes sur

les questions de paix et de sécurité, l'établissement d'un plan d'action annuel, ainsi que le renforcement de la coordination entre le CPS et le Groupe africain à New York et Genève. Par ailleurs, l'Algérie s'est pas limitée à agir dans les différents processus de règlement des crises, mais a fait de la concertation et de l'intensification des efforts entre les différents organes et mécanismes de l'UA, l'un des principaux fondements de sa présidence du CPS, étant consciente que l'efficacité de l'action africaine ne se mesure pas uniquement aux décisions prises, mais aussi à la capacité de ses institutions à les traduire en mesures concrètes, unifiées et coordonnées. Dans ce contexte, elle a entrepris une série de réunions consultatives entre le CPS, le sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) sur les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance (HRDG), l'Architecture africaine de gouvernance et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA), ainsi qu'avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, outre la tenue de sa deuxième réunion consultative avec le Parlement panafricain (PPA). Ces concertations ont, non seulement abouti à un ensemble de résultats concrets visant à renforcer la coopération institutionnelle entre le CPS et ces différents organes mais permis, aussi, d'institutionnaliser le mécanisme de diplomatie parlementaire entre le CPS et le PPA, ainsi que d'adopter l'approche unique de l'UA, afin de renforcer le lien entre la paix, la sécurité, la gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme. En définitive, la dynamique ainsi engagée par l'Algérie a confirmé que sa présidence ne s'est pas limitée au traitement des dossiers sécuritaires urgents, mais qu'elle a également œuvré au renforcement de l'architecture institutionnelle africaine de paix et de sécurité, au développement des mécanismes d'alerte précoce et à la consolidation de la position africaine unifiée.

Ce qui accroît la capacité du continent à relever ses défis de manière collective et autonome.

EL WATAN

MIN KYUNG-TAE, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE :

«L'Algérie mène une diplomatie indépendante et équilibrée»

A l'occasion de la célébration de la Fête nationale de son pays, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Min Kyung-tae, est revenu, dans son discours, sur le mandat non permanent de l'Algérie et de la Corée en siégeant côte à côte au Conseil de sécurité des Nations unies en 2024 et 2025. L'ambassadeur a souligné que même si les deux pays n'ont «pas toujours partagé le même point de vue», ils se sont tout de même «écoutés mutuellement et ont cherché un terrain d'entente». Le représentant diplomatique a tenu à reconnaître que «l'Algérie mène une diplomatie indépendante et équilibrée, ferme sur ses principes». Et de noter que son pays «mène une diplomatie pragmatique axée sur son intérêt national». Deux visions qui peuvent se rejoindre. «Dans une perspective plus large, nous pouvons trouver ensemble une direction commune», assure le diplomate. Le président coréen, Lee Jae-myung, rappelle-t-il, a appelé

de ses vœux dans son discours la semaine passée au Nations unies à «la création d'un partenariat entre des acteurs constructifs : des pays prêts à s'engager, chacun avec ses propres atouts, pour élargir le champ de la coopération». Je suis convaincu, ajoute l'ambassadeur, que «des pays comme les nôtres ont un rôle plus important que jamais à jouer». Min Kyung-tae estime que la Corée et l'Algérie «sont très éloignées l'une de l'autre, et excellent dans des domaines différents, cela fait de nous des partenaires naturels». Notons que l'Algérie et la Corée célèbrent cette année le vingtième anniversaire de leur partenariat stratégique. «Vingt ans, c'est un bel âge : assez mûr pour jeter un regard fier sur le passé et assez jeune pour nourrir de grands projets», souligne Min Kyung-tae. Un partenariat qui a été rehaussé cette année par le classement de l'Algérie comme premier fournisseur de naphta de la Corée avec une part de 17,2%, ainsi que par la conclusion en

juillet d'un accord sur les vols directs entre Alger et Séoul. «Dans les usines coréennes, le naphta est transformé en plastique, en pièces automobiles et en matériel médical. L'Algérie fait donc déjà partie du quotidien des Coréens.

La plupart des Coréens ne le savent pas tout simplement encore», souligne l'ambassadeur en précisant que l'énergie n'est que le point de départ de notre coopération et non son aboutissement. «Je souhaite que nous allions plus loin : du naphta aux données, des ressources à la technologie et du commerce aux personnes.»

«JE SOUHAITE QUE NOUS ALLIONS PLUS LOIN (...)»

Revenant sur la coopération économique entre les deux pays, l'ambassadeur de Corée assure que son pays souhaite partager ce qu'il a appris de son ascension ; non seulement transférer la technologie, mais également le

savoir-faire nécessaire pour la maîtriser. Il rappelle que «les entreprises coréennes ont contribué à la construction de centrales électriques, de ports et de nouvelles villes à travers l'Algérie. Et les travailleurs algériens fabriquent désormais des produits électroniques ici, en collaboration avec des partenaires coréens». Il cite également les exemples de l'élevage de crevettes au Sahara et la production de pommes de terre de semence certifiées, grâce au partenariat entre les experts des deux pays. «Nous ne sommes pas ici pour imposer un modèle coréen. Nous sommes ici pour aider l'Algérie à renforcer ses propres capacités, conformément à son objectif de souveraineté économique», précise le diplomate en soulignant que le prochain chapitre de la coopération est en train de s'écrire dans l'industrie manufacturière, notamment automobile, dans le secteur de l'énergie, du gaz et du GNL aux énergies renouvelables et à l'hydrogène, ainsi que

GÉNOCIDE SIONISTE EN PALESTINE

Les oliviers comme cible pour déraciner un peuple

Le génocide en cours à Gaza contre la population palestinienne ne se limite plus aux bombardements et au blocus. Il se poursuit sous une autre forme, plus insidieuse mais tout aussi dévastatrice, en Cisjordanie occupée : le déracinement méthodique des paysans de leurs terres par les colons israéliens.



Incendier l'olivier à la veille de la récolte, c'est condamner une famille entière à la faim et au désespoir. Ces attaques ne sont pas des actes isolés. Dans tout le gouvernorat de Jérusalem, les agressions contre les agriculteurs se multiplient : vol de récoltes, passages à tabac, interdiction d'accès aux champs, empoisonnement de puits. L'objectif est clair et assumé par les autorités et les habitants palestiniens : imposer un fait accompli sur le terrain et pousser les propriétaires à quitter leurs terres sous la pression de la violence et de la ruine économique. C'est une autre facette du même génocide : à Gaza on tue par les bombes, en Cisjordanie on tue l'espoir de rester, en s'attaquant à l'olivier, cet arbre millénaire qui témoigne que cette terre est palestinienne. Les colons, venus de l'un des avant-postes coloniaux établis à proximité, ont attaqué les membres de la famille et tenté de s'en prendre à eux physiquement, les con-

traignant à se retirer pour échapper à l'agression. Après leur départ, les assaillants sont revenus sur les lieux, y ont mis le feu aux oliviers et ont également incendié le matériel de récolte ainsi que les olives déjà cueillies et rassemblées par la famille. Les terres de Barriyet Abou Dis et d'al-Sawahreh font l'objet d'une campagne d'attaques répétées de la part des forces d'occupation et des colons, alors que les habitants s'emploient à rester présents sur leurs terres, à les cultiver, à les protéger et à en préserver la propriété. Ces agressions s'inscrivent dans une dynamique croissante visant à en imposer le contrôle et à contraindre leurs propriétaires à les abandonner. Le 27 août dernier, les autorités d'occupation avaient déclaré 370,28 dunums de terres appartenant à Abou Dis et aux Arabes d'al-Sawahreh comme relevant des « terres domaniales », une mesure qui s'inscrit dans le cadre des démarches visant à parachever

l'établissement de la colonie de « Mishmar Yehuda ».

L'incendie des oliviers appartenant à Abou Hilal intervient sur fond d'intensification des attaques menées par les colons contre les agriculteurs et leurs terres dans le gouvernorat de Jérusalem, parallèlement à la saison de la récolte des olives. Dans le secteur de Wadi al-Rababa, dans la localité de Silwan, des agressions et des mesures visant à entraver les habitants, à les empêcher d'accéder à leurs terres et d'en récolter les olives ont notamment été signalées hier et aujourd'hui. Du matériel de récolte et des récoltes d'olives ont également été saisis.

CINQ PALESTINIENS BLESSÉS DANS UNE ATTAQUE DE COLONS À RANTIS, À L'OUEST DE RAMALLAH

Cinq Palestiniens, dont un homme et son épouse, ont été blessés samedi dans une attaque perpétrée par des

colons dans le village de Rantis, au nord-ouest de Ramallah. Le président du conseil local de Rantis, Majed Khalaf, a déclaré à WAFA que des colons avaient attaqué plusieurs habitants dans le secteur d'al-Tin al-Shami, à coups de bâtons, avec des armes et du gaz lacrymogène. L'épouse de l'un des blessés a, pour sa part, été renversée par un véhicule au cours de l'agression. Il a ajouté que trois des blessés avaient été transférés vers un hôpital situé dans les territoires de 1948 pour y recevoir des soins. Les agriculteurs palestiniens voient leurs difficultés s'accroître cette année pendant la saison de la récolte des olives, par rapport aux années précédentes, sur fond d'intensification des attaques perpétrées par des colons sous la protection des forces d'occupation. Ces agressions menacent une part croissante des récoltes et entravent l'accès des agriculteurs à leurs terres, les privant de la possibilité d'y récolter leurs olives en toute sécurité. La Commission de résistance au mur et à la colonisation avait indiqué que les forces d'occupation et les colons avaient perpétré, au cours du mois dernier, 2 051 attaques contre les citoyens palestiniens, leurs terres et leurs biens, dont 1 404 menées par les forces d'occupation et 647 par des colons. Ces actes interviennent dans un contexte d'intensification des attaques et de ciblage continu de la présence palestinienne ainsi que des conditions nécessaires à son maintien sur ses terres. Le bilan des victimes depuis le début de l'agression israélienne contre la bande de Gaza s'est élevé à 74 228 morts, tandis que le nombre total de blessés atteint 175 188.

Selon des sources médicales, les hôpitaux de la bande de Gaza ont accueilli, au cours des dernières 24 heures, sept morts, dont deux personnes ayant succombé à leurs blessures et une victime dont le corps a été récupéré, ainsi que 20 blessés. Les mêmes sources ont précisé que, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre 2025, le bilan s'élève à 1 445 morts et 5 052 blessés, tandis que les dépouilles de 835 victimes ont été récupérées.

Elles ont également indiqué que 181 victimes ont été ajoutées au bilan cumulé des morts, après la finalisation de leurs données et leur validation par la commission chargée de l'homologation des victimes, depuis la dernière mise à jour du bilan, le 26 septembre 2026.

SOUDAN

Plus de 25 civils tués dans une attaque des FSR au Kordofan-Nord

Plus de 25 civils ont été tués lors d'une attaque menée par les Forces de soutien rapide (FSR) dans la région d'Umm Badir, dans l'État soudanais du Kordofan-Nord, a indiqué le Réseau des médecins soudanais.

Dans un communiqué publié samedi, le réseau non gouvernemental a indiqué qu'une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montrait des membres des FSR exécutant des civils dans la région.

La gravité de l'incident est accentuée par des indices laissant penser que les meurtres ont été commis sur des bases ethniques, sous prétexte que les victimes étaient accusées de soutenir l'armée soudanaise, selon le communiqué.

« L'exécution illégale de civils constitue un crime grave et une violation flagrante du droit international humanitaire et des normes

relatives aux droits humains », a déclaré le réseau.

Il a averti que le ciblage de personnes en raison de leur appartenance ethnique ou sociale pourrait menacer la paix sociale et alimenter les discours de haine et la violence.

Les médecins ont appelé l'ONU et les organisations de défense des droits humains à ouvrir une enquête indépendante et à demander des comptes aux responsables.

Les FSR n'ont pas immédiatement réagi à ces accusations. Le groupe affirme toutefois habituellement ne pas prendre les civils pour cible, une position contestée par les autorités soudanaises et des organisations internationales de défense des droits humains.

Ces derniers temps, l'armée soudanaise a progressé dans de vastes secteurs du Kordofan-Nord à la suite d'affrontements avec les FSR et a annoncé avoir pris le con-

trôle de 11 localités dans l'État.

Depuis la fin du mois de juillet, l'armée a repris de vastes zones du Kordofan-Nord après avoir reconquis la ville stratégique de Bara, ainsi que les localités de Jabra al-Sheikh et d'Umm Siyala, et sécurisé la route nationale reliant Bara à Omdurman, à l'ouest de la capitale Khartoum.

Les trois États de la région du Kordofan, Kordofan-Nord, Kordofan-Ouest et Kordofan-Sud, sont le théâtre d'affrontements entre l'armée et les FSR depuis octobre dernier.

Le Soudan est plongé depuis 2023 dans une guerre opposant l'armée aux FSR, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, selon les estimations de l'ONU et d'organisations internationales.

Les habitudes à prendre dès maintenant pour éviter une carence en vitamine D cet hiver

Les besoins journaliers en vitamine D peuvent être assurés par une exposition au soleil quotidien. Mais en hiver, comment est-il possible de prévenir les carences

SOLEIL ET ALIMENTATION POUR PRÉVENIR LES CARENCE EN VITAMINE D

« Activité physique, exposition légère au soleil dans la vie quotidienne et maintien d'un poids normal. Voilà au moins trois moyens simples à mettre en œuvre pour disposer d'un taux de vitamine D correct dans l'organisme » affirment les chercheurs de l'INSERM. Pour veiller à un apport suffisant de vitamine D à l'organisme, il est donc important de s'exposer régulièrement au soleil, quinze à vingt minutes en fin de matinée ou en dans l'après-midi. Cela suffit à assurer un apport journalier en vitamine D. Le corps est capable de stocker et de faire des réserves de vitamine D durant l'été. Mais sous nos latitudes, le soleil n'est pas assez présent l'hiver pour éviter les carences. Heureusement, il est possible de faire le plein d'aliments riches en vitamine D. C'est le cas de : Des poissons gras comme le hareng,



les sardines, le saumon ou le maquereau. Certains champignons comme les girolles ou les cèpes, le jaune d'œuf, le chocolat noir, les céréales enrichies en vitamine D, le beurre et les margarines, les abats, notamment le foie, la viande, dans une moindre mesure. Pourquoi la vitamine D est-elle importante pour l'organisme ?

La vitamine D est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. En effet, sa fonction principale est d'augmenter les

concentrations de calcium et de phosphore dans le sang. Selon l'ANSES, cela permet d'assurer :

La minéralisation des tissus, notamment les os, le cartilage et les dents. Une contraction musculaire efficace. Une bonne transmission nerveuse. Une coagulation adéquate, la régulation hormonale. La différenciation et l'activité des cellules du système immunitaire. La différenciation de certaines cellules cutanées. « La référence nutritionnelle pour la population

(RNP) est de 15 microgrammes par jour pour les adultes » affirme l'ANSES. Une carence peut entraîner des troubles musculaires ou des troubles osseux.

Les essentiels à retenir

L'exposition au soleil couvre 90 % des besoins journaliers en vitamine D.

L'alimentation peut également prévenir les carences en vitamine D durant l'hiver.

La vitamine D sert à la minéralisation des tissus, notamment les os et le cartilage.

DIGESTION Boire de l'eau pendant les repas, ce qu'en pensent les experts

On entend souvent qu'il n'est pas bon de boire pendant les repas. Cela risquerait de perturber votre digestion. Mais qu'en est-il réellement ?

DE L'EAU QUI DILUE LES SUCS GASTRIQUES

Pour bien digérer, l'eau est l'une des meilleures boissons. En effet, boire le litre et demi recommandé chaque jour permet de digérer convenablement. Cependant, « prise en grande quantité au cours des repas, elle peut diluer les sucs digestifs. Il n'est ainsi pas préconisé de boire une trop grande quantité d'eau durant les repas, en particulier les repas copieux » explique Marine Desplaces, diététicienne et nutritionniste. En effet, diluer les sucs gastriques qui permettent la digestion réduit leur efficacité. La digestion est alors plus lente et perturbée. Cela peut provoquer des inconforts digestifs. De plus, « lorsque nous buvons pendant le repas l'estomac se dilate et donc devient plus gros. Étant plus gros il est plus difficile à rassasier, donc nous avons tendance à manger plus » précise Sabrina Dupuy, diététicienne et hypno-nutritionniste. Selon l'experte, le mieux est de « boire 30 min avant le repas afin d'activer la production des sucs gastriques (ne pas faire en cas d'acidité gastrique, mais prendre de l'aloé vera). Et de boire 1h minimum (voire 2h) après la fin de du repas ». Si vous avez vraiment très soif durant votre repas, il est possible de boire, mais tout en se limitant sur les quantités, surtout si vous avez habituellement du mal à digérer ou que vous souffrez de reflux gastriques.

LES MEILLEURES BOISSONS POUR DIGÉRER

Certaines boissons sont idéales pour bien digérer et prendre soin de notre transit. C'est le cas de :

L'eau : gazeuse ou plate, boire de l'eau entre les repas permet d'atténuer les lourdeurs de l'estomac ;

Une tasse de thé vert permet d'alléger la digestion. Elle a également un effet positif sur la flore intestinale et aide à améliorer le transit ;

Certains jus de légumes comme l'artichaut, la pomme de terre, la carotte, le poireau ou le radis noir sont parfaits pour prendre soin de votre appareil digestif.

LES ESSENTIELS À RETENIR

Boire 1,5 L d'eau par jour permet de digérer convenablement.

Cependant, il est préférable de ne pas boire au cours d'un repas.

Pour digérer en fait de repas, le thé vert est la boisson idéale.

Les oméga-3, ces bons gras indispensables pour la santé du cerveau

Les oméga-3 sont des acides gras indispensables pour le bon fonctionnement du cerveau. Un régime faible en oméga-3 augmenterait le risque de troubles de la santé mentale, révèlent des chercheurs de l'Inserm.

Qu'est-ce qu'un oméga-3 ?

Les acides gras oméga-3 forment une famille d'acides gras essentiels, autrement dit, ils sont indispensables au développement et au bon fonctionnement du corps humain. Cependant, notre corps ne sait pas les fabriquer. Ils doivent donc être apportés par l'alimentation.

Les aliments les plus riches en oméga 3 sont issus de végétaux (noix, huile de colza, de soja, de lin, etc) et de poissons (poissons gras comme le saumon, le thon, le maquereau ou encore la sardine). Les végétaux contiennent de l'acide alpha-linolénique (ALA), un précurseur de la famille des acides gras oméga 3 et les poissons contiennent des acides eicosapentaénoïque (EPA) et docosahexaénoïque (DHA).

Quels sont leurs effets sur le cerveau ?

Les oméga-3 sont nécessaires au développement et au fonctionnement du cerveau et du système nerveux. Récemment, une étude menée par des chercheurs de l'Inserm a montré qu'un régime pauvre en oméga-3 était un facteur de risque de troubles de la santé mentale comme la dépression ou le stress. Leurs travaux se sont intéressés à des souris déficientes en oméga-3 depuis l'adolescence jusqu'à l'âge adulte. Les scientifiques ont constaté que débuter un régime faible en oméga-3 dès l'adolescence diminue le taux d'acides gras dans deux zones du cerveau impliquées dans les fonctions cognitives complexes comme la prise de décision, le contrôle exécutif, le raisonnement, mais aussi dans la régulation de la récompense et des émotions. Ce qui se traduit à l'âge adulte par des comportements anxieux et une diminution des fonctions cognitives. Pour expliquer ces résultats, les chercheurs affirment que deux formes élémentaires d'apprentissage neuronal sont altérées dans le cerveau des souris déficientes en oméga-3.

L'alimentation, un facteur clé dans l'apparition de maladies neuropsychiatriques ?

Pour les auteurs de ces travaux, ces découvertes ouvrent la voie à des solutions thérapeutiques innovantes. On sait aujourd'hui que la nutrition est un facteur environnemental qui peut avoir un impact important sur les fonctions cérébrales et le comportement jusqu'à l'âge adulte, bien après la fin de la période périnatale (qui va de la période péri-conceptionnelle jusqu'aux 3 ans de l'enfant).

Les essentiels à retenir

Les acides gras oméga-3 sont indispensables au développement et au bon fonctionnement du corps humain.

Un régime pauvre en oméga-3 était un facteur de risque de troubles de la santé mentale comme la dépression ou le stress.

Débuter un régime faible en oméga-3 dès l'adolescence favorise l'altération de certaines fonctions cognitives impliquées dans les émotions.

MAL DE GORGE

10 conseils naturels contre les maux de gorge

Coup de froid, angine, laryngite... Vous avez mal à la gorge ? Voici 10 conseils pour vous soulager rapidement. La sensation de brûlure, l'irritation et la douleur qui accompagnent le mal de gorge rendent parfois difficile le simple fait de parler ou d'avaler des aliments. Voici quelques conseils pour soulager ces gênes.

GARGARISME À L'EAU SALÉE OU AU BICARBONATE DE SOUDE

Le gargarisme à l'eau salée constitue un remède maison efficace qui aide à soulager le mal de gorge. Le sel agit comme antiseptique léger tout en contribuant à extraire l'eau de la muqueuse de la gorge. Faites dissoudre une demi-cuillerée à café de sel dans un verre d'eau chaude, gargarisez-vous avec cette solution et recrachez, plusieurs fois par jour. Vous pouvez aussi vous gargariser avec une solution d'eau et de bicarbonate de soude.

2. Le miel

Grâce à ses propriétés antibactériennes et antitussives, le miel peut accélérer la guérison des maux de gorge. Le miel exerce également une action hypertonique et osmotique, c'est-à-

dire qu'il extrait l'eau des tissus enflammés, atténuant l'enflure et la douleur. Ajoutez-en quelques cuillerées à thé dans une tasse d'eau chaude, ou encore dans une infusion.

3. La vitamine C

Sans être une panacée, certains suppléments peuvent vous aider à renforcer le système immunitaire, en plus de faciliter la cicatrisation du tissu enflammé de la gorge et de soulager la douleur. Que votre mal de gorge soit causé par un rhume, une grippe ou une angine, la vitamine C peut contribuer à stimuler le système immunitaire et à combattre l'infection. Vous pouvez également prendre de la vitamine C naturelle sous forme d'acérola.

4. L'ail

En plus de compter de nombreux bienfaits santé, l'ail pourrait également aider à mieux combattre l'infection. Séché, l'ail possède de puissantes propriétés antibactériennes et antiseptiques.

5. Le zinc pour accélérer la guérison du mal de gorge

Dans le cadre d'une étude, les participants qui prenaient toutes les deux heures une pastille contenant environ 13 mg de zinc ont vu

leur mal de gorge d'origine virale guérir de trois à quatre jours plus tôt que les sujets qui n'en prenaient pas. Le zinc pourrait toutefois compromettre l'immunité, d'où l'importance de ne pas en prendre à long terme.

6. La soupe à base de bouillon de poulet, d'ail, d'herbes et de légumes

Consommez de la soupe à base de bouillon maigre à base de légume ou de poulet, d'ail, d'herbes et de légumes. L'ail combat l'inflammation et renforce le système immunitaire, le liquide chaud soulage la gorge, tandis que les légumes apportent certains nutriments pouvant favoriser la guérison.

7. Utilisez le marrube

Le marrube atténue l'enflure des tissus irrités de la gorge, en plus d'éclaircir le mucus et d'en faciliter l'évacuation. Le marrube blanc était déjà utilisé dans l'Antiquité pour soulager la toux et comme antidote à certains poisons. Infuser 10 minutes 2 cuillerées à thé de la plante hachée dans 2 tasses d'eau bouillante, puis extraire le liquide absorbé par le marrube.

8. Buvez beaucoup d'eau et de boissons chaudes

Buvez au moins 2 litres de liquide par jour

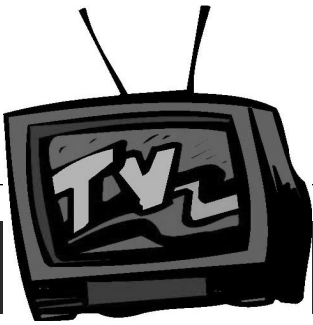
pour apaiser votre gorge. Les boissons chaudes comme les soupes et les tisanes peuvent également apporter un soulagement appréciable et apaiser la douleur.

9. Changez votre brosse à dents si votre mal de gorge est récurrent

Si votre mal de gorge est récurrent, procurez-vous une nouvelle brosse à dents. À la longue, les bactéries s'accumulent sur les poils des brosses et pourraient se réintroduire dans votre système par les petites blessures, et vous infecter de nouveau. Une étude publiée dans la revue ACS Environmental Science & Technology a démontré que le triclosan (perturbateur endocrinien), une substance présente dans les dentifrices, s'accumulerait dangereusement sur nos brosses à dents.

10. Du repos et une nourriture saine

Autant que le rhume et la grippe, la tension nerveuse et la fatigue peuvent engendrer des maux de gorge. Prenez du repos ! Pour stimuler son système immunitaire, il est recommandé d'avoir de saines habitudes de vie, notamment en dormant suffisamment et en adoptant un régime alimentaire varié et équilibré.



Selection du jour

TF1

20h10

Fast & Furious 10

Avec Vin Diesel, Michelle Rodriguez, Jason Statham, Jordana Brewster, Tyrese Gibson, Ludacris, Nathalie Emmanuel, Charlize Theron, John Cena, Sung Kang, Helen Mirren, Brie Larson, Scott Eastwood, Jason Momoa, Alan Ritchson

Après bien des missions et contre toute attente, Dom Toretto et sa famille ont su déjouer, devancer, surpasser et distancer tous les adversaires qui ont croisé leur route. Ils sont aujourd'hui face à leur ennemi le plus terrifiant et le plus intime : émergeant des brumes du passé, ce revenant assoiffé de vengeance est bien déterminé à décimer la famille en réduisant à néant tout ce à quoi, et surtout à qui Dom a jamais tenu, notamment son fils.



5
20h05

Aux origines des
terrorismes

Réalisateur : Serge July, Alain Bauer

Chaque année, le terrorisme fait des milliers de morts dans le monde, connus et inconnus. Dans l'Antiquité et au Moyen Âge, à une époque où le mot «terrorisme» n'existait pas, on faisait déjà un usage démesuré de la terreur, notamment avec les guerres de religions. Le terrorisme a une histoire et une préhistoire, a frappé tous les pays et éclaire tous les attentats d'aujourd'hui, comme nous l'expliquent de nombreux spécialistes interrogés sur la question. De l'Antiquité au début du XXe siècle, Serge July retrace la longue histoire du terrorisme depuis ses origines.



6
20h10

Capital

Présenté par : Julien Courbet

Au coeur de cette communauté intrigante, «Capital» a enquêté pendant plus d'un an sur la fortune insoupçonnée des gens du voyage. Ils sont 300 000 en France. Et si la plupart des Gitans vivent sur les routes de petits métiers, vous allez découvrir comment certains d'entre eux ont bâti des business hors normes et amassent des fortunes spectaculaires. Le secret de leur réussite ?



Ils ne font rien comme les autres ! Et leurs méthodes détonnent ! En Normandie, Anthony est un jeune roi de l'immobilier. Il a grandi en caravane, et pourtant, il est aujourd'hui à la tête d'un empire qui vaut plusieurs millions d'euros.

france
2

20h10

Marie-Line et son juge



Avec Louane Emera, Michel Blanc, Victor Belmondo, Philippe Rebbot, Ewens Abid, Ludovic Lavaissière, Fabien Giameluca, Nathalie Richard, Alexandra Gentil, Ekaterina Rusnak, Ambre Munié

Au Havre, Marie-Line, la vingtaine, serveuse dans un café-brasserie, s'occupe de son père dépressif. Dynamique et joyeuse, la jeune femme aux cheveux roses ne passe pas inaperçue. Parmi les clients se trouvent Alexandre, un étudiant avec qui elle commence une idylle, et un juge bougon qui enchaîne les whiskies. Alexandre s'éloigne d'elle. Marie-Line le frappe et retrouve le juge au tribunal pour être jugée. Elle est condamnée à verser des dommages et intérêts et perd son emploi. Le juge, momentanément sans permis de conduire, propose à Marie-Line de devenir son chauffeur pendant un mois contre rémunération.

france
3

20h10

Brokenwood

Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Jarod Rawiri, Christina Ionda, Karl Willetts, Tracy Lee Gray, Kauri Williams, Laura Hill, Lauren Porteous, Sheena Irving, Mala Dayananda, Sam Gardner, Arlo Feeney Hannah Winton, professeure de sciences au lycée de Brokenwood, meurt mystérieusement alors qu'elle faisait de la tyrolienne dans le cadre d'un stage de leadership destiné aux adolescents. Mais lorsque le passé de la victime révèle un enchevêtrement d'alliances fragiles et de rivalités, l'inspecteur Mike Shepherd doit passer au crible une longue liste de suspects. Plus il avance dans son enquête, plus il découvre que derrière les apparences se cachent des secrets soigneusement dissimulés.



W9
20h25

14 jours pour aller
mieux

Avec Maxime Gasteuil, Zabou Breitman, Romain Lancry, Lionel Abelanski, Chantal Lauby, Redouane Bougheraba, Michel Boujenah, Nader Boussandel, Clémence Bretécher, Rosa Bursztein, Esteban, Bernard Farcy, Tatiana Gousseff, David Salles, Anne Serra

Maxime, cadre ambitieux et cartésien, ne pense qu'à sa carrière et à son futur mariage avec Nadège, la fille de son patron. Au bord du burn-out, seul à ne pas s'en rendre compte, il se retrouve embarqué par son futur beau-frère Romain au beau milieu de son pire cauchemar... Un stage de bien-être encadré par Clara et Luc, un couple de «clairvoyants», avec des stagiaires plus lunaires les uns que les autres.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Trump affirme que l'Europe accepte de libérer ses stocks de diesel

Le président américain Donald Trump a déclaré vendredi que l'Europe avait accepté de libérer une « quantité massive » de ses stocks de diesel. « L'Europe vient d'accepter de libérer une quantité massive de ses stocks de diesel, qui sont importants », a écrit Trump sur Truth Social. « Le processus commencera immédiatement », a-t-il ajouté.

Jeudi, Trump avait déclaré qu'il pourrait demander aux pays européens de libérer une partie de leurs réserves de diesel afin de contribuer à faire baisser les prix des carburants.

Washington demande à la France et à l'Allemagne de libérer davantage de gazole de leurs réserves stratégiques et menace, en cas de refus, de limiter les exportations américaines. L'Europe est fragilisée par la baisse de ses capacités de raffinage et les perturbations des approvisionnements russes, chinois et moyen-orientaux. Les États-Unis accentuent la pression sur l'Europe pour tenter d'enrayer la flambée mondiale du gazole. L'administration Trump a demandé à la France et à l'Allemagne de puiser davantage dans leurs stocks d'urgence, faute de quoi Washington pourrait restreindre ses propres exportations de diesel. Une menace sensible pour l'Europe, devenue plus dépendante des cargaisons américaines après la chute de ses capacités de raffinage et la disparition d'une grande partie des approvisionnements russes. Washington souhaiterait que l'Union européenne libère environ 120 millions de barils

sur six mois. Paris et Berlin sont particulièrement visés car ils concentrent à eux deux près de 35 % des réserves européennes de gazole et de diesel. L'UE impose à ses États membres de conserver l'équivalent d'au moins 90 jours d'importations nettes ou 61 jours de consommation intérieure. Les gouvernements hésitent donc à entamer davantage ces stocks alors que la situation énergétique reste très incertaine. Face à cette situation, Macron appelle les pays du G7 à « agir de manière concertée, sans restriction aux exportations ».

MACRON ANNONCE UN PLAN DU G7 POUR LIBÉRER «JUSQU'À 100 MILLIONS DE BARILS» DE DIESEL ET DE PÉTROLE BRUT

Emmanuel Macron a annoncé cette décision après la réunion du G7 pour tenter de juguler la flambée des prix du diesel et a indiqué que les États-Unis n'allaient pas mettre à exécution leur menace, à peine voilée, d'interdire les exportations de gazole. Trump, qui s'en est réjoui, a affirmé que «le processus va commencer immédiatement».

Les pays du G7 se sont réunis en visioconférence ce 2 octobre pour tenter de coordonner leur réponse à la flambée des prix du carburant. À l'issue de cette réunion, présidée par la France, le président Emmanuel Macron a fait savoir que les pays membres allaient libérer « jusqu'à 100 millions de barils » de « diesel et pétrole brut », « dans les quatre mois ». Le chef de l'État français a également indiqué qu'il n'y aurait «

pas d'interdiction » sur les exportations de gazole entre les pays membres du G7, estimant que les décisions prises lors de cette réunion « devraient faire baisser les prix » des carburants et soulager le marché mondial. La décision suit des pressions du président américain, Donald Trump, qui depuis plusieurs jours demande aux pays européens de puiser dans leurs réserves stratégiques de carburant pour freiner la hausse des prix et notamment celle du gazole, sur fond des conflits au Moyen-Orient, de la fermeture du détroit d'Ormuz et des frappes ukrainiennes contre des raffineries russes. « Le processus va commencer immédiatement » Sur Truth Social, le président américain a indiqué que « l'Europe venait d'accepter de mettre sur le marché une quantité massive de son gazole abondamment stocké », assurant que « le processus va commencer immédiatement ». Donald Trump avait précédemment évoqué l'hypothèse de ne plus livrer de diesel américain à l'étranger. Le 1^{er} octobre, Washington a averti qu'une action conjointe avec les États-Unis sur la question du carburant était dans « l'intérêt » de l'Europe, laissant tout de même planer la menace d'une interdiction des exportations de gazole américain. Une étude de la firme Oxford Economics, spécialisée en conseil et en prévision économique, a prévu une flambée allant de 40 à 50 % des prix du diesel en Europe en cas d'exécution de ce scénario. À l'heure actuelle, 50 % des importations de gazole de l'Union européenne (UE) provien-



nent des États-Unis. Selon les chiffres d'Eurostat, les réserves de diesel de l'UE s'élèvent à près de 290 millions de barils, dont 21 % sont détenus par la France. Pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a annoncé en mars dernier le déblocage de 400 millions de barils de pétrole, fournis à hauteur de 20 % par l'Europe. Cependant, l'intégralité de ce volume n'a pas encore été mise sur le marché : seuls les deux tiers ont été libérés jusqu'à présent, selon les déclarations du patron de l'AIE, Fatih Birol.

Une Europe sans solution. Néanmoins, la tension dépasse largement le face-à-face transatlantique. La guerre avec l'Iran a perturbé les flux pétroliers du Moyen-Orient, tandis que la Russie a prolongé jusqu'à fin octobre son interdiction d'exporter du diesel. La Chine a elle aussi suspendu une par-

tie de ses ventes de produits raffinés. Résultat, le gazole européen a dépassé les 1 500 dollars la tonne, dans un marché où les capacités disponibles se réduisent rapidement. Les États-Unis subissent eux-mêmes cette pénurie. Leurs stocks de diesel sont tombés à leur plus bas niveau saisonnier depuis plus de quarante ans, tandis que les exportations américaines ont progressé de plus de 20 % en un an, à environ 1,3 million de barils par jour. À l'approche des élections de mi-mandat, Donald Trump cherche donc à faire baisser les prix domestiques, quitte à menacer ses partenaires européens. Pour l'Europe, le dilemme est clair : libérer ses réserves pour calmer les prix aujourd'hui, ou les préserver afin de disposer d'un filet de sécurité si la crise énergétique mondiale devait encore s'aggraver.

R.I.

Post scriptum

PAR : B. KHEMIS

Le rôle diabolique joué par les Emirats arabes unis dans la déstabilisation de plusieurs pays arabes et africains ne relève plus du secret. Agissant comme un bras avancé pour des agendas israéliens dans la région, Abou Dhabi a transformé sa puissance financière en une arme d'ingérence massive. Une enquête accablante du quotidien britannique The Guardian, publiée jeudi, vient lever le voile sur cet empire de l'ombre. Le journal met en lumière un système complet : espionnage électronique à grande échelle contre des opposants et des journalistes, répression féroce de toute voix critique à l'intérieur, et concentration extrême de la richesse entre les mains d'une minorité.

À l'extérieur, cette politique se traduit par des ingérences directes dans plusieurs conflits, notamment au Soudan, en Libye et au Yémen, où les Emirats financent milices et mercenaires pour faire basculer les équilibres au profit de leurs intérêts et de ceux de leur allié israélien.

L'enquête revient notamment sur le programme "Raven", dispositif émirati d'espionnage électronique créé initialement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, avant de devenir, selon le journal, un outil de surveillance ciblant des Emiratis considérés comme non loyaux, ainsi que des militants, des journalistes et des responsables politiques à l'étranger. Selon "The Guardian", les opérateurs

Emirats: de l'espionnage et de la répression à l'influence financière et aux ingérences extérieures

de "Raven" pouvaient recueillir des informations et pirater les appareils de personnes qui n'étaient pas directement liées à des menaces sécuritaires. Avec l'extension des responsabilités sécuritaires de cheikh Tahnoun ben Zayed Al Nahyane, conseiller à la sécurité nationale, les capacités de surveillance se sont, d'après l'enquête, renforcées avec des technologies plus sophistiquées.

Après la normalisation des relations entre les Emirats et l'entité sioniste, Abou Dhabi a notamment obtenu la possibilité d'utiliser le logiciel "Pegasus", capable de pirater des appareils "Apple" et "Android" à l'insu de leurs utilisateurs.

L'enquête cite plusieurs personnes qui auraient été ciblées ou susceptibles de l'avoir été, dont l'ancien Premier ministre britannique Boris Johnson.

Le journal revient également sur le cas du chercheur britannique Matthew Hedges, arrêté aux Emirats en 2018 alors qu'il menait des recherches sur la stratégie de sécurité nationale du pays.

D'après son témoignage rapporté par "The Guardian", il a passé plusieurs mois à l'isolement et subi des interrogatoires pouvant durer jusqu'à 15 heures par jour, ainsi que l'administration forcée de médicaments et des menaces visant sa famille.

Après sa libération, une campagne de diffamation a été menée contre lui, avec

notamment la diffusion d'un dossier de 19 pages contenant des informations personnelles. L'enquête s'est intéressée par ailleurs aux entreprises liées à l'écosystème de surveillance, notamment "DarkMatter", associée au programme "Raven".

Après le démantèlement de l'entreprise, des personnalités et compétences issues de cet environnement ont été transférées vers "G42", devenue l'une des principales entreprises technologiques émiraties.

"The Guardian" relève ainsi une continuité entre certaines capacités développées dans le domaine de l'espionnage électronique et les technologies aujourd'hui déployées dans l'intelligence artificielle, "G42" proposant notamment des outils de défense contre les menaces, de classification des suspects, de cartographie des réseaux de relations et d'analyse des comportements.

Sur le plan économique, l'enquête met en avant la concentration de la richesse et de l'influence autour de Tahnoun ben Zayed. Le groupe "Royal Group", présenté comme le principal instrument d'investissement des intérêts de sa famille, disposerait d'actifs estimés à quelque 300 milliards de dollars.

"The Guardian" évalue par ailleurs à environ 1.500 milliards de dollars l'empire économique supervisé par Tahnoun, comprenant des fonds d'investissement, des banques et des intérêts dans différents secteurs.

L'enquête estime que les frontières entre la fortune personnelle de Tahnoun, les richesses de la famille régnante et certains actifs liés à l'Etat sont devenues floues, soulevant des interrogations sur la concentration des ressources économiques au sein des cercles du pouvoir.

Enfin, le quotidien britannique aborde les interventions extérieures des Emirats. Selon son enquête, Abou Dhabi a soutenu des groupes armés au Yémen, en Libye et en Ethiopie, avec de lourdes conséquences sur les populations civiles.

Au Soudan, les Emirats sont confrontés à des accusations de complicité dans des actes susceptibles de constituer un génocide, dans l'un des dossiers les plus graves associés à leur rôle dans le conflit.

L'enquête affirme également que des outils d'intelligence artificielle ont été utilisés dans une campagne de désinformation visant à affaiblir la crédibilité des Nations unies dans le contexte des accusations liées au Soudan. L'enquête de "The Guardian" met ainsi en évidence l'imbrication, selon ses conclusions, entre surveillance électronique, puissance technologique, concentration économique et interventions extérieures, dessinant un système dont l'influence dépasse largement les frontières des Emirats.

B. KH.